

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 25 AVRIL 1913.

**SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1912 DE LA CAISSE D'AMORTISSEMENT
ET DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.**

RAPPORT ANNUEL

(Art. 16 de la loi du 13 novembre 1847.)

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de présenter aux Chambres législatives, en conformité de l'article 16 de la loi du 13 novembre 1847, un rapport sur l'administration de la Caisse d'amortissement et de celle des dépôts et consignations pendant l'année 1912 et sur leur situation matérielle au 31 décembre dernier.

Ce rapport, comme le précédent, contient dans sa première partie quelques renseignements destinés à faire ressortir clairement le fonctionnement de notre système d'amortissement.

Quant à la seconde partie, celle qui a trait à l'administration de la Caisse des dépôts et consignations, elle est exposée dans la forme habituelle; elle est suivie des états de situation des deux Caisses et d'une déclaration de la Commission de surveillance, qui a été entendue comme le prescrit la disposition prérappelée.

CAISSE D'AMORTISSEMENT.

Fonds d'amortissement.

La nature des fonds à affecter à l'amortissement de la dette nationale est déterminée par l'article 4, § 1^{er}, de la loi du 13 novembre 1847 : ces fonds sont constitués au moyen de dotations annuelles que viennent accroître les intérêts des capitaux amortis.

Ils sont mis semestriellement à la disposition de la Caisse par imputation sur les crédits inscrits chaque année au Budget de la Dette publique.

* * *

La dotation annuelle à consacrer à l'amortissement des dettes à 3 %, primitivement fixée à 0.20 % du capital émis, a été portée à 0.30 % à partir de l'exercice 1904 ⁽¹⁾.

Les fonds mis à la disposition de la Caisse d'amortissement pendant l'année 1912 s'élèvent à fr. 15,292,555 56; cette somme se répartit, entre les dettes amortissables, de la manière indiquée dans le tableau ci-après :

NATURE DE LA DETTE.	FONDS D'AMORTISSEMENT.		
	DOTATIONS.	INTÉRÊTS des capitaux amortis.	Total.
Dette à 3 %, 1 ^{re} série	1,620,974 02	606,249 .	2,227,225 02
— 2 ^e série	8,548,068 99	3,430,489 50	11,978,558 49
— 3 ^e série	771,161 55	315,592 50	1,086,754 05
	10,940,204 56	4,352,351 .	15,292,555 56

DOTATIONS.

Les dotations d'amortissement sont mises à la disposition de la Caisse à l'expiration du semestre auquel elles se rapportent. Pour les capitaux nou-

(¹) La dette à 2 1/2 % n'a pas de dotation qui lui soit propre; mais le Gouvernement a la faculté d'affecter à son extinction les fonds d'amortissement des autres dettes demeurés sans emploi.

vellement émis, la dotation ne commence à courir que du premier jour du semestre qui suit celui pendant lequel ils ont été négociés.

Il s'ensuit que le montant de la dotation à ordonnancer au profit de la Caisse d'amortissement à la fin d'un semestre correspond au capital qui était émis au début de ce semestre.

Ainsi, la dotation de la dette à 5 %, 1^{re} série, pour les semestres échus les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet 1912, a été calculée sur le capital qui avait été emprunté jusqu'au 1^{er} juillet 1911 et jusqu'au 1^{er} janvier 1912; celle de la dette à 3 %, 2^e série, ordonnancée les 1^{er} mai et 1^{er} novembre 1912, correspond au capital nominal qui se trouvait émis au 1^{er} novembre 1911 et au 1^{er} mai 1912; enfin, celle de l'emprunt à 3 %, 3^e série, liquidée les 1^{er} février et 1^{er} août 1912, se rapporte au capital émis au 1^{er} août 1911 et au 1^{er} février 1912.

Au surplus, voici, pour les dettes à 3 %, quelle était la situation des capitaux émis à l'époque où les dotations échues et liquidées en 1912 ont pris cours.

Dette à 3 %, 1^{re} série.

Capital émis au 1 ^{er} janvier 1911 (1)	fr.	539,360,973	»
— du 1 ^{er} janvier au 30 juin 1911		631,200	»
— au 1 ^{er} juillet 1911	fr.	539,992,175	»
— du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 1911		665,000	»
— au 1 ^{er} janvier 1912	Fr.	540,657,175	»

Montant de la dotation semestrielle échue :

Le 1 ^{er} janvier 1912 : 0.15 % sur	fr.	539,992,175	=	809,988	26
Le 1 ^{er} juillet 1912 : 0.15 % sur		540,657,175	=	810,985	76
ENSEMBLE	fr.	1,620,974	02		

Dette à 3 %, 2^e série.

Capital émis au 1 ^{er} mai 1911 (2)	fr.	2,819,582,882	22
— du 1 ^{er} mai au 31 octobre 1911		7,812,600	»
— au 1 ^{er} novembre 1911	fr.	2,827,395,482	22
— du 1 ^{er} novembre 1911 au 30 avril 1912		43,921,700	»
— au 1 ^{er} mai 1912	fr.	2,871,317,182	22

(1) Déduction faite du capital de 3,644,600 francs } éteint en exécution de l'article 3 de la loi du 6 mars 1897
 (2) Déduction faite du capital de 724,500 francs } (voir Rapport de 1909, p. 2).

Montant de la dotation semestrielle échue :

Le 1^{er} mai 1912 : 0.15 % sur . . fr. 2,827,395,482 22 = 4,241,093 22

Le 1^{er} novembre 1912 : 0.15 % sur . 2,871,517,182 22 = 4,306,975 77

ENSEMBLE. . . fr. 8,548,068 99

Dette à 3 %, 3^e série.

Capital émis au 1^{er} février 1911 (1) fr. 256,787,500 »

— du 1^{er} février au 31 juillet 1911 »

— au 1^{er} août 1911 fr. 256,787,500 »

— du 1^{er} août 1911 au 31 janvier 1912 553,100 »

— au 1^{er} février 1912 fr. 257,320,400 »

Montant de la dotation semestrielle échue :

Le 1^{er} février 1912 : 0.15 % sur . . . fr. 256,787,500 = 385,180 95

Le 1^{er} août 1912 : 0.15 % sur 257,320,400 = 385,980 60

ENSEMBLE. . . fr. 771,161 55

INTÉRÊTS DES CAPITAUX AMORTIS.

La situation ci-après établit comment ont été calculés les intérêts sur capitaux amortis, rattachés aux fonds d'amortissement pendant l'année écoulée.

Dette à 3 %, 1^{re} série.

Capital amorti au 1^{er} juillet 1911 fr. 18,357,700 »

— du 1^{er} juillet au 31 décembre 1911 1,216,900 »

— au 1^{er} janvier 1912 fr. 19,574,600 »

— du 1^{er} janvier au 30 juin 1912. 1,267,400 »

— au 1^{er} juillet 1912. fr. 20,842,000 »

(1) Déduction faite du capital de 2,576,200 francs éteint en exécution de l'article 5 de la loi du 6 mars 1897 (voir Rapport de 1909, p. 2).

Intérêts échus sur capitaux amortis :

Le 1 ^{er} janvier 1912 : 1 1/2 % sur . . . fr.	19,574,600 =	293,619 »
Le 1 ^{er} juillet 1912 : 1 1/2 % sur . . .	20,842,000 =	312,630 »
ENSEMBLE. . . fr.		<u>606,249 »</u>

Dette à 3 %, 2^e série.

Capital amorti au 1 ^{er} novembre 1911 fr.	104,269,200 »
— du 1 ^{er} novembre 1911 au 30 avril 1912 . . .	6,574,200 »
— au 1 ^{er} mai 1912 fr.	110,843,400 »
— du 1 ^{er} mai au 31 octobre 1912	7,012,500 »
— au 1 ^{er} novembre 1912 fr.	<u>117,855,900 »</u>

Intérêts échus sur capitaux amortis :

Le 1 ^{er} mai 1912 : 1 1/2 % sur . . . fr.	110,843,400 =	1,662,631 »
Le 1 ^{er} novembre 1912 : 1 1/2 % sur . . .	117,855,900 =	1,767,838 50
ENSEMBLE. . . fr.		<u>3,430,489 50</u>

Dette à 3 %, 3^e série.

Capital amorti au 1 ^{er} août 1911 fr.	9,643,300 »
— du 1 ^{er} août 1911 au 31 janvier 1912 . . .	594,000 »
— au 1 ^{er} février 1912 fr.	10,207,300 »
— du 1 ^{er} février au 31 juillet 1912	624,900 »
— au 1 ^{er} août 1912 fr.	<u>10,832,200 »</u>

Intérêts échus sur capitaux amortis :

Le 1 ^{er} février 1912 : 1 1/2 % sur . . . fr.	10,207,300 =	153,109 50
Le 1 ^{er} août 1912 : 1 1/2 % sur	10,832,200 =	162,485 »
ENSEMBLE. . . fr.		<u>315,592 50</u>

*
* * *

Le tableau ci-après donne le relevé, par dette et par échéance, des sommes mises à la disposition de la Caisse d'amortissement pendant l'année 1912 :

SEMESTRE ÉCHU LE	DOTATIONS SEMESTRIELLES ET INTÉRÊTS DES CAPITAUX AMORTIS.		MONTANT.
	3 %, 1 ^{re} série.		
1 ^{er} janvier 1912 . . .	{ Dotation.	809,988 26	2,227,223 02
	{ Intérêts	295,619 .	
1 ^{er} juillet 1912 . . .	{ Dotation.	810,985 76	
	{ Intérêts	312,630 »	
	3 %, 2 ^e série.		
1 ^{er} mai 1912 . . .	{ Dotation.	4,241,095 22	11,978,558 49
	{ Intérêts	1,662,651 »	
1 ^{er} novembre 1912 . . .	{ Dotation.	4,306,975 77	
	{ Intérêts	1,767,838 50	
	3 %, 3 ^e série.		
1 ^{er} février 1912 . . .	{ Dotation.	385,180 05	1,086,754 05
	{ Intérêts	153,109 50	
1 ^{er} août 1912. . .	{ Dotation.	385,980 60	
	{ Intérêts	162,485 .	
			15,292,535 56

Emploi des fonds.

Les fonds confiés à la Caisse d'amortissement doivent, en vertu des contrats d'emprunts, servir à des rachats de titres à la bourse, au cours du jour, pour autant que ce cours ne dépasse pas le pair; les sommes qui n'ont pu recevoir cette destination pendant la durée d'un semestre sont attribuées au Trésor et portées en recette au Budget des recettes et des dépenses extraordinaires.

En 1912, la Caisse a eu à sa disposition les ressources suivantes :

1 ^o Fonds d'amortissement restant à employer au 31 décembre 1911	fr. 4,417,974 58
2 ^o Fonds afférents à l'année 1912	15,292,535 56

ENSEMBLE fr. 19,410,510 14

REPORT. . . . fr. 19,410,510 14

Pendant l'année écoulée, elle a affecté une
somme de fr. 14,877,855 51

à l'amortissement des capitaux détaillés
ci-après :

En 3 %, 1 ^{re} série . . .	fr. 2,657,400 »
— 2 ^e série . . .	13,546,600 »
— 3 ^e série : . . .	1,387,700 »
TOTAL. . .	fr. 17,591,700 »

Elle a reversé semestriellement au Trésor
les seuls excédents insuffisants pour acquérir
une coupure de 100 francs; ces excédents se
répartissent comme il suit entre les différents
fonds qui alimentent la Caisse :

Fonds du 3 %, 1 ^{re} série . fr.	142 79
— 2 ^e série . .	144 95
— 3 ^e série . .	110 34

ENSEMBLE. . . fr. 398 08

14,878,253 59

Au 31 décembre 1912, il restait donc disponible une somme
de fr. 4,552,256 55
reportée à l'exercice 1913. Il peut être fait emploi de cette somme jusqu'au
30 avril 1913.

* * *

La somme de fr. 398 08, reversée au Trésor et rattachée au Budget
extraordinaire de 1912, se décompose comme il suit :

3 %, 1^{re} série.

a) Somme afférente au semestre échu le
1^{er} juillet 1911 fr. 67 39

b) Somme afférente au semestre échu le
1^{er} janvier 1912 75 40

142 79

3 %, 2^e série.

a) Somme afférente au semestre échu le
1^{er} novembre 1911 fr. 67 21

b) Somme afférente au semestre échu le
1^{er} mai 1912 77 74

144 95

A REPORTER. . . . fr. 287 74

REPORT. . . . fr. 287 74

3 %, 3^e série.

a) Somme afférente au semestre échu le		
1 ^{er} août 1911	fr.	74 22
b) Somme afférente au semestre échu le		
1 ^{er} février 1912		36 12
		110 34
TOTAL.	fr.	398 08

Taux des rachats

Les rachats ont été effectués à des cours variant de 78 70 à 88 55 pour le 3 %, 1^{re} série; de 78 50 à 88 50 pour le 3 %, 2^e série, et de 78 70 à 88 60 pour le 3 %, 3^e série. — Le cours moyen, pour chaque série, a été respectivement de 82 90, 83 99 et 83 38; sur l'ensemble des opérations de l'année, il est de 83 77.

Situation des emprunts.

Le tableau ci-dessous indique, en ce qui concerne les dettes auxquelles est attribuée une dotation d'amortissement, le montant, au 31 décembre 1912, des capitaux émis, des capitaux amortis et de ceux qui restaient en circulation :

NATURE DE LA DETTE.	CAPITAUX ÉMIS (1).	CAPITAUX AMORTIS (1).	CAPITAUX EN CIRCULATION.
Dettes à 3 %, 1 ^{re} série	541,511,675 "	22,232,000 "	519,079,675 "
— 2 ^e série	2,872,286,182 22	119,868,700 "	2,752,417,482 22
— 3 ^e série	257,520,400 "	11,437,500 "	245,882,900 "
	3,670,918,257 22	153,538,200 "	3,517,380,057 22

(1) Non compris les capitaux éteints en exécution de l'article 3 de la loi du 6 mars 1897.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

Les dépôts en numéraire et en fonds publics, dont la Caisse des dépôts avait la garde, s'élevaient au 31 décembre 1912 à 1,847,341,000 francs; ils étaient de 1,808,561,000 francs à la fin de l'année précédente.

Depuis 1903, ces dépôts comprennent les cautionnements constitués, en exécution de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail, par les chefs d'entreprises ou les sociétés qui se sont substituées à leurs obligations et par les établissements agréés pour le service des rentes; ces cautionnements peuvent être versés en numéraire ou en fonds publics belges et étrangers; les cautionnements en numéraire sont assimilés aux dépôts et consignations et jouissent comme eux d'un intérêt annuel de 2 1/2 %.

La Caisse des dépôts assume, en outre, la gestion du fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi précitée; ce fonds a pour but de pourvoir au paiement des allocations dues en cas d'accidents, lorsque le chef d'entreprise est en défaut de s'acquitter des obligations qui lui incombent; il est alimenté par des cotisations mises à charge d'une catégorie déterminée de chefs d'entreprises. Les premières opérations à rattacher au fonds de garantie ont été effectuées pendant l'année 1906.

Les placements effectués pour le compte de la Caisse générale d'épargne et de retraite excèdent les réalisations de 40,356,000 francs; le chiffre des cautionnements en numéraire a diminué de 1,413,000 francs et celui des consignations de 3,647,000 francs; le solde des cautionnements en fonds publics s'est accru de 4,550,000 francs; de son côté, le fonds de prévision monétaire présente un accroissement de 853,000 francs.

Le tableau ci-après renseigne le montant des dépôts, par nature de service, depuis l'année 1850 :

ANNEES.	Situation, au 31 décembre de ces années, des sommes et valeurs (par milliers de francs) déposées du chef de														ANNEES.
	cautionnements de comptables et de contribuables (en numéraire).	cautionnements d'entre- preneurs, d'adjuvants, titulaires et d'agents com- merciaux (en numé- raire).	cautionnements versés en fonds publics et dépôts de garantie en numéraire (contrebou- lons et entrepreneurs).	cautionnements versés en exécution de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail		consignations judi- ciaires et autres (en numéraire).	cautionnements de remplaçants dans la milice (en nu- méraire).	fonds de rémunéra- tion des miliciens, intérêts compris (en numéraire).	application des fonds de pensions de la Caisse générale d'épargne et de retraite (valeur nominal sur des capitaux).	fonds spécial de pré- vision monétaire.	fonds spécial des do- tations pour la con- stitution de pen- sions de vieillesse.	fonds de garantie in- stitué par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail.	comptes soldés (pour mémoire).	ENSEMBLE.	
				en numéraire.	en fonds publics belges et étrangers.										
1850	9,608	"	"	"	"	2,905	"	"	"	"	"	"	"	12,513	1850
1855	10,477	763	4,615	"	"	4,746	"	"	"	"	"	"	"	20,601	1855
1860	12,647	1,050	5,510	"	"	7,172	"	"	"	"	"	"	"	26,588	1860
1865	14,762	2,148	12,505	"	"	7,457	"	"	"	"	"	"	"	36,872	1865
1870	15,700	1,405	11,465	"	"	11,197	305	"	6,126	"	"	"	"	46,196	1870
1875	20,988	2,015	13,467	"	"	21,377	2,031	11,562	26,796	"	"	"	5,505	101,429	1875
1880	28,916	3,984	17,732	"	"	32,156	1,554	5,271	64,227	"	"	"	2,552	154,552	1880
1885	36,587	4,506	15,049	"	"	41,055	515	71	156,550	"	"	"	851	254,960	1885
1890	40,897	5,509	14,280	"	"	52,125	517	82	505,018	502	"	"	865	597,595	1890
1895	54,789	4,058	15,759	"	"	50,584	226	92	485,046	594	"	"	"	588,948	1895
1900	44,867	6,250	25,112	"	"	29,402	258	104	726,408	2,760	"	"	"	855,150	1900
1901	44,805	6,214	25,245	"	"	27,919	259	107	796,484	5,199	"	"	"	904,210	1901
1902	51,091	6,180	26,151	"	"	28,857	245	110	885,060	5,551	10,662	"	"	1,012,497	1902
1903	47,248	5,569	26,467	"	"	27,969	245	115	925,767	5,705	17,558	"	"	1,052,210	1903
1904	56,942	6,598	27,410	"	"	27,202	248	117	1,001,440	4,581	24,498	"	"	1,148,636	1904
1905	52,264	6,547	25,103	350	12,465	25,259	251	120	1,059,548	5,875	30,152	"	"	1,217,894	1905
1906	52,864	7,196	28,675	250	21,404	24,948	254	124	1,128,569	6,005	55,916	18	"	1,504,221	1906
1907	50,009	8,196	29,947	250	24,025	26,077	257	127	1,244,556	5,558	51,579	7	"	1,420,966	1907
1908	52,670	7,579	28,688	250	25,971	51,541	260	135	1,546,358	7,529	26,854	35	"	1,527,840	1908
1909	55,704	8,506	51,140	250	26,557	28,955	263	97	1,454,668	8,645	27,944	69	"	1,620,576	1909
1910	55,805	8,012	51,451	250	27,495	28,216	266	97	1,541,490	10,026	26,502	108	"	1,728,596	1910
1911	52,785	9,545	52,011	250	30,078	51,272	269	98	1,616,192	11,645	24,540	69	"	1,808,561	1911
1912	49,957	10,980	57,475	250	29,164	27,025	272	101	1,656,548	12,496	22,419	74	"	1,847,541	1912

Le mouvement propre à chaque catégorie de dépôts s'établit comme il suit :

Cautionnements de comptables et de contribuables.

1° En numéraire

Solde des dépôts au 31 décembre 1911	fr.	52,784,582 07
Versements reçus en 1912		8,111,500 »
	fr.	60,896,082 07
Mandats acquittés en 1912		10,958,501 20
Solde au 31 décembre 1912	fr.	49,937,580 87

y compris une somme de 1,757,600 francs restant à inscrire.

2° En fonds publics.

Solde au 31 décembre 1911	fr.	6,755,100 »
Dépôts reçus en 1912		3,989,400 »
	fr.	10,744,500 »
Restitutions effectuées en 1912		689,600 »
Solde au 31 décembre 1912	fr.	10,064,900 »

Ce solde se décompose comme il suit, d'après la nature des titres en dépôt :

Dette à 2 1/2 %	fr.	757,000 »
— à 5 %		7,407,900 »
Bons du Trésor belge		1,900,000 »
	fr.	10,064,900 »

Cautionnements d'adjudicataires et d'entrepreneurs.

1° En numéraire.

	Dépôts préalables.	Cautionnements proprement dits.	Ensemble.
Solde au 31 décembre 1911 fr.	945,249 »	9,545,167 24	10,490,416 24
Montant des versements effectués en 1912 . . .	8,924,863 75	6,674,748 08	15,599,611 83
	9,870,112 75	16,219,915 32	26,090,028 07
Montant des remboursements	8,761,106 25	5,240,287 96	14,001,394 21
Solde au 31 décembre 1912 fr.	1,109,006 50	10,979,627 36 ⁽¹⁾	12,088,633 86

(¹) Y compris une somme de fr. 1,509,950 55 restant à inscrire.

2° En fonds publics.

Solde au 31 décembre 1911	fr.	24,350,500	»
Dépôts reçus en 1912		22,045,500	»
	fr.	46,375,800	»
Restitutions effectuées en 1912		20,074,600	»
Solde au 31 décembre 1912	fr.	26,301,200	»
Ce solde se décompose comme il suit :			
Dette belge à 2 1/2 %	fr.	290,000	»
Id. à 3 %		25,500,700	»
Bons du Trésor		346,000	»
Chemin de fer Flandre occidentale (certificats 3 %)		65,800	»
Caisse d'annuités 3 %		332,400	»
Id. 4 %		10,600	»
Id. 4 1/2 %		98,100	»
Crédit communal 3 %		248,000	»
Id. 4 %		20,000	»
Id. 4 1/2 %		322,800	»
Société Nationale des Chemins de fer vicinaux 3 %		1,066,800	»
	fr.	26,301,200	»

*Cautionnements versés en exécution de la loi du 24 décembre 1905
sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail.*

1° En numéraire.

Solde au 31 décembre 1911	fr.	230,000	»
Versements effectués en 1912		»	
	fr.	230,000	»
Mandats acquittés en 1912.		»	
Solde au 31 décembre 1912	fr.	230,000	»

2° En fonds publics belges et étrangers.

Solde au 31 décembre 1911	fr.	30,078,046	66
Dépôts reçus en 1912		2,980,100	»
	fr.	33,058,146	66
Valeurs restituées pendant l'année		3,894,180	»
Solde au 31 décembre 1912	fr.	29,163,966	66

Ce solde se décompose comme il suit :

Dette belge à 2 1/4 %	fr.	7,500	»
Id. 3 %		21,891,000	»
Caisse d'annuités 3 %		459,000	»
Emprunt congolais 1906, 4 %		50,000	»
Id. 1909, 4 %		50,000	»
A REPORTER : . . . fr.		22,457,500	»

REPORT . . . fr.	22,457,500 »
Crédit communal 3 %	1,183,500 »
Société Nationale des Chemins de fer vicinaux	2,624,000 »
Emprunt allemand 3 1/2 %	812,500 »
Consolidés anglais	200,000 »
Rente française perpétuelle 3 %	1,043,466 66
Id. amortissable 3 %	133,000 »
Emprunt suisse 3 1/2 %	10,000 »
Chemins de fer fédéraux (Suisse)	700,000 »
Fr.	<u>29,163,966 66</u>

Consignations.

Solde au 31 décembre 1911	fr.	31,272,260 63
Versements de 1912		<u>15,892,896 26</u>
	fr.	47,165,156 89
Remboursements de 1912		<u>19,540,318 61</u>
Solde au 31 décembre 1912	fr.	<u>27,624,838 28</u>

NATURE des DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.	CAPITAUX en dépôt au 31 déc. 1911.	CAPITAUX déposés en 1912.	CAPITAUX remboursés en 1912.	EXCÉDENT		CAPITAUX en dépôt au 31 déc. 1912.
				des DÉPÔTS effectués en 1912 sur les remboursements.	des REMBOURSEMENTS sur les DÉPÔTS effectués en 1912.	
1. Capitaux remboursés par les Pays-Bas	7,546 93	»	»	»	»	7,546 93
2. Saisies réelles du Hainaut	72,583 39	»	»	»	»	72,583 39
3. Cautionnements pour mise en liberté provisoire. (Loi du 20 avril 1874.)	100,487 63	66,700 »	34,850 »	31,850 »	»	132,337 63
4. Cautionnements en garantie de droits de succession. (Loi du 27 décembre 1817.)	528,209 17	12,027 85	268,328 81	»	256,300 96	271,908 21
5. Indemnités du chef d'expropriation pour cause d'utilité publique	9,431,125 35	10,678,469 87	15,472,639 25	»	4,794,169 36	4,636,955 99
6. Fonds disponibles de la masse des détenus des maisons centrales et de la masse d'habillement des gardiens .	147,195 38	7,000 »	9,000 »	»	2,000 »	145,195 38
7. Sommes appartenant à des successions vacantes	227,372 47	2,295 79	12,876 09	»	10,580 30	216,792 17
8. Sommes appartenant à des absents . .	478,215 78	44,445 96	16,856 09	27,587 87	»	505,803 65
9. Fonds de mineurs et interdits (Loi du 16 décembre 1851.)	12,963,435 98	1,470,650 31	1,087,683 67	»	217,033 36	12,746,402 62
10. Fonds de faillites. (Loi du 18 avril 1851.)	4,011,212 41	2,707,762 50	1,515,962 28	1,193,800 22	»	5,205,012 63
11. Dépôts de toute autre nature . . .	5,305,076 14	903,545 98	524,122 44	379,423 54	»	5,684,499 68
TOTAUX . . . fr.	31,272,260 63	15,892,896 26	19,540,318 61	1,632,661 63	5,280,083 98	27,624,838 28
Excédent des remboursements sur les dépôts. . . fr.				3,647,422 35		

Cautionnements de remplaçants.

Ces cautionnements ont été fournis sous le régime de l'article 72 de la loi du 3 juin 1870, modifiée par celle du 18 septembre 1873.

La Caisse est chargée de restituer les cautionnements de remplaçants au fur et à mesure de leur exigibilité; aucun remboursement n'a été effectué en 1912.

Les opérations de l'année se résument comme il suit :

1^{er} Principal.

Solde au 31 décembre 1911 restant inscrit au 31 décembre 1912	fr.	118,564 81
---	-----	------------

2^e Intérêts.

Solde au 31 décembre 1911	fr.	150,068 95
-------------------------------------	-----	------------

Intérêts portés en compte aux remplaçants en 1912		2,963 13
---	--	----------

Intérêts inscrits au 31 décembre 1912	fr.	153,032 08
---	-----	------------

TOTAL GÉNÉRAL	fr.	271,596 89
-------------------------	-----	------------

Caisses de milice

instituées par la loi du 3 juin 1870 (en liquidation).

Les fonds tenus en réserve pour compléter la liquidation, décrétée par l'article 10 de la loi du 3 avril 1875, des quatre Caisses de milice instituées par la loi du 3 juin 1870, s'élevaient au 31 décembre 1911 à fr. 98,558 03

En 1912, ils se sont accrus des intérêts afférents à l'année 1911	fr.	2,950 68
---	-----	----------

Aucun prélèvement n'ayant été effectué en 1912, les fonds tenus en réserve s'élevaient, au 31 décembre de ladite année, à fr. 101,508 71

se répartissant comme il suit entre les quatre Caisses de milice :

Classe de 1871	fr. 3,513 91
Id. 1872	19,181 04
Id. 1873	26,937 49
Id. 1874	51,676 27
	Fr. 101,308 71

Une grande partie de cette somme pourra être reversée au Trésor après la clôture de la liquidation desdites Caisses.

Fonds spécial de prévision monétaire.

Ce fonds a été constitué au moyen du bénéfice réalisé par la transformation de pièces de 5 francs en monnaies divisionnaires (loi du 17 mai 1886) et par la fabrication de pièces de 1 centime (loi du 14 août 1887). En vertu de la loi du 19 mai 1898, il s'accroît de tous les bénéfices résultant d'opérations monétaires et de frappes de monnaies nationales. Le Gouvernement peut imputer sur ledit fonds les dépenses à faire pour l'entretien de la circulation monétaire, ainsi que la dépense à résulter de l'annulation éventuelle de monnaies de billon retirées de la circulation.

Les capitaux disponibles du Fonds de prévision monétaire sont placés en rentes sur l'État; les intérêts de ces placements viennent augmenter l'actif du fonds.

Au 31 décembre 1911, l'avoir du fonds montait à . . . fr.	11,642,682 84
En 1912, les recettes se sont élevées à	1,151,736 56

Fr. 12,794,419 40

Elles comprennent :

a) les intérêts échus fr. 360,658 59

b) le bénéfice brut résultant de la frappe :

1° de pièces de 1 centime fr. 13,404 93

2° id. 2 centimes. . 159,672 56

3° id. 1 franc . . 615,760 »

790,837 51

c) la somme demeurée disponible et reversée au Trésor sur celle de 1,600 francs, mise à la disposition de l'Administration des Monnaies pour le paiement de salaires.

240 55

Fr. 1,151,736 56

A REPORTER Fr. 12,794,419 40

REPORT. fr. 12,794,419 40

Les dépenses montant à fr. 298,555 93
se décomposent comme il suit :

a) Paiement des frais de fabrication de pièces de cuivre
de 2 centimes et fourniture de cuivre et de
nickel fr. 127,911 95

b) Remboursement de pièces belges de nickel
démonétisées 72 73

c) Paiement de frais de fabrication de mon-
naies divisionnaires d'argent et achat d'argent
fin 137,159 47

d) Prix de confection du nouveau type des
monnaies d'or à l'effigie du roi Albert (solde);
frais de fabrication de coins monétaires, poin-
çons, etc., frappes d'essais de monnaies d'or. 7,752 »

e) Somme mise à la disposition de l'Admi-
nistration des Monnaies pour le paiement de
salaires et d'indemnités de chômage 5,560 »

f) Dépenses ordinaires de réfection et d'en-
tretien des locaux de l'Hôtel des Monnaies 20,119 76

Fr. 298,555 93

Le reste, soit fr. 12,495,863 47

représente l'avoir du fonds au 31 décembre 1912.

Au 31 décembre 1911, le Fonds de prévision monétaire pos-
sédait, en titres 3%, un capital nominal de 11,242,800 francs
dont le prix de revient s'élevait à fr. 10,934,023 24

En 1912, une somme de 1,405,159 67
a été appliquée à l'achat d'un capital de
1,646,000 francs en titres de la même dette.

Au 31 décembre 1912, le Fonds de prévision
monétaire possédait ainsi un capital nominal
de 12,888,800 francs, en titres 3 %, dont le
prix de revient s'élevait à fr. ————— 12,559,162 91

Le solde en deniers, disponible à cette date, était de . . fr. 156,700 56

Fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse.

Ce fonds a été institué par l'article 11 de la loi du 10 mai 1900, qui l'a
rattaché à la Caisse des dépôts et consignations.

Il est destiné à payer les primes d'encouragement accordées en vue de la

constitution de pensions de vieillesse, et à liquider les allocations annuelles de 65 francs octroyées à tout Belge qui se trouve dans le besoin.

Il est alimenté par une dotation fixe inscrite chaque année au Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail et, en cas d'insuffisance, par des ressources exceptionnelles à solliciter de la Législature; fixée primitivement à 12 millions de francs (années 1901 et 1902), cette dotation a été portée à 15 millions par la loi du 18 février 1903 (années 1903 à 1905); la loi budgétaire de 1906 l'a élevée au chiffre actuel de 16 millions de francs ⁽¹⁾.

Voici comment s'établit la situation de ce Fonds spécial :

Solde au 31 décembre 1911	fr.	24,349,184 30
RECETTES DE 1912 :		
Montant de la dotation de 1912.	fr.	16,000,000 »
Remboursement de 10 quittances payées indûment.		650 »
		16,000,650 »
ENSEMBLE.		
	fr.	40,349,834 30
DÉPENSES :		
Pensions payées par les comptables de la Poste pendant l'année 1909.	fr.	13,631,280 »
Primes d'encouragement : somme mise à la disposition de la Caisse de retraite en 1912		4,300,000 »
		17,931,280 »
Solde au 31 décembre 1912	fr.	22,418,554 30

Cette somme est entièrement engagée; elle est destinée à rembourser à l'Administration des Postes, chargée du paiement des allocations de 65 francs, le montant des avances faites en 1910; le surplus sera affecté, concurremment avec les ressources nouvelles à attribuer au Fonds spécial, à la régularisation des avances faites à partir du 1^{er} janvier 1911.

*Fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903
sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail.*

En attendant le recouvrement des cotisations de garantie, le Trésor a avancé audit fonds, une somme de 150,000 francs pour lui permettre de

(1) Indépendamment de la dotation de 16 millions de francs, il a été porté au Budget de 1912 une somme de 1,840,000 francs, en prévision des primes d'encouragement à allouer aux ouvriers houilleurs dont l'affiliation à la Caisse de retraite a été rendue obligatoire, à partir de 1912, par l'article 1^{er} de la loi du 5 juin 1911 sur les pensions de vieillesse en faveur des ouvriers mineurs; or, en vertu de l'article 5, 4^e, de la loi précitée du 10 mai 1900, ces primes ne seront dues qu'en 1913; conséquemment la somme de 1,840,000 francs n'a pu recevoir sa destination.

faire face aux dépenses dont il a la charge; elle a été imputée sur le crédit de 150,000 francs ouvert pour cet objet au Ministère des Finances et des Travaux publics par l'article 3 de la loi contenant le Budget extraordinaire de l'exercice 1908.

Les opérations du Fonds de garantie effectuées pendant l'année 1912 se résument comme il suit :

Solde au 31 décembre 1911 fr. 69,012 99

RECETTES :

Recouvrements d'avances faites par le Fonds de garantie,
opérés par l'Administration des Contributions fr. 607 93

Montant net des cotisations de garantie affé-
rentes à l'exercice 1911. 89,493 39

90,101 32

Fr. 159,114 31

DÉPENSES :

Allocations payées à la suite d'accidents (mandats acquit-
tés) fr. 21,888 54

Sommes versées à la Caisse de retraite pour
la constitution de rentes 63,037 78

84,926 32

Solde au 31 décembre 1912 fr. 74,187 99

Emploi des fonds de cautionnements et de consignations.

Le produit des placements effectués au moyen des fonds de dépôts et de consignations s'est élevé, en 1912, à la somme de fr. 3,104,082 11

D'autre part, le Budget de la Dette publique a supporté une charge de 2,534,045 48
se décomposant comme il suit :

Intérêts des cautionnements de comptables et de contri-
buables fr. 1,554,877 87

Intérêts des cautionnements de remplaçants . 2,963 13

Intérêts des cautionnements d'entrepreneurs . 230,499 39

Intérêts des cautionnements (accidents du
travail) 6,250 »

Intérêts des consignations 739,455 09

Fr. 2,534,045 48

L'excédent en faveur du Trésor est donc de fr. 570,036 63

Caisse générale d'épargne et de retraite.

Les placements définitifs de la Caisse générale d'épargne et de retraite sont effectués par la Caisse des dépôts et consignations, qui a la garde des valeurs et est chargée des réalisations (art. 30 de la loi du 16 mars 1865).

L'annexe n° 3 fait connaître les diverses opérations réalisées en exécution des décisions du Conseil d'administration de la Caisse d'épargne.

La Caisse des dépôts avait en dépôt, au 31 décembre 1911, des valeurs s'élevant en capital nominal à fr. 1,475,158,790 »

Les placements de 1912 ont atteint 68,967,200 »

ENSEMBLE. fr. 1,544,125,990 »

et les réalisations 30,588,640 »

Le capital restant placé au 31 décembre 1912 est donc de fr. 1,513,537,350 »

Au 31 décembre 1911, la Caisse d'épargne possédait des créances hypothécaires s'élevant à . . . fr. 30,869,958 33

Elle a consenti en 1912 de nouveaux prêts pour. 2,427,200 »

ENSEMBLE. fr. 33,297,158 33

Les remboursements se sont élevés à . . . 1,955,164 19

Reste au 31 décembre 1912. 31,341,994 14

La Caisse d'épargne peut, en vertu de l'article 5 de la loi du 9 août 1889, prêter des capitaux aux sociétés ayant pour but la construction ou l'achat d'habitations ouvrières.

Au 31 décembre 1911, le solde des placements de cette nature était de fr. 89,525,345 64

De nouveaux prêts ont été consentis en 1912 pour. 3,925,200 »

ENSEMBLE. fr. 93,450,545 64

Les remboursements se sont élevés à . . . 533,978 13

Reste au 31 décembre 1912. 93,116,567 51

A REPORTER. fr. 1,637,995,911 65

REPORT. . . fr. 1,637,998,911 65

Elle a en outre été autorisée par la loi du 15 avril 1884, modifiée par celle du 21 juin 1894, à employer une partie de ses fonds disponibles en prêts agricoles.

Le solde des capitaux ainsi employés était, au 31 décembre 1911, de . . . fr. 14,913,310 86

En 1912, des prêts ont été consentis pour une somme totale de . . . 1,867,825 »
à l'intervention des comptoirs agricoles de Bastogne, Binche, Bruges, Bruxelles, Dinant, Florennes, Frasnes-lez-Buissenal, Gand, Gembloux, Genappe, Hasselt, La Hulpe, Liège, Louvain et Namur.

ENSEMBLE. . . fr. 16,783,135 86

Les remboursements effectués en 1912 se sont élevés à . . . 2,093,418 41

Le solde au 31 décembre 1912 est donc de . . . 14,689,717 45

En 1884, le Trésor a cédé à la Caisse d'épargne les annuités souscrites par les provinces et les communes en remboursement des avances faites pour construction et ameublement de maisons d'école; le montant des annuités restant en portefeuille au 31 décembre 1912 est de . . . 13,365 20

Elle a en outre escompté d'autres annuités dont le solde s'élevait, au 31 décembre 1912, à . . . 2,966,263 85

Les cautionnements fournis par les membres des comptoirs agricoles et par les caissiers de la Caisse d'épargne . . . 866,139 »
de même que les titres déposés à la Caisse d'épargne par les chefs d'entreprises pour garantir le service de rentes dues en cas d'accidents (art. 16, § 3, de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail). . . 13,000 »
sont également placés sous le dossier de la Caisse des dépôts et consignations.

TOTAL. . . fr. 1,656,548,397 15

Les placements en fonds publics faits par cette dernière Caisse pour le compte de déposants à la Caisse d'épargne se sont élevés en capital nominal à 1,371,200 francs.

Le 31 mars 1913.

Le Ministre des Finances,

M. LEVIE.

ANNEXES.

SITUATION GÉNÉRALE

DE

LA CAISSE D'AMORTISSEMENT

PRÉSENTANT

LE RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS FAITES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1912.

ANNEXE N° 1.

FONDS D'AMORTISSEMENT ET EMPLOI DE CES FONDS.

DÉSIGNATION.	DETTES.			
	3 % (1 ^{re} série).	3 % (2 ^{me} série).	3 % (3 ^{me} série).	Totaux.
	541,311,675 »	2,872,286,182 22	257,320,400 »	3,670,918,257 22

FONDS D'AMORTISSEMENT.

Dotations annuelles	1,620,974 02	8,548,068 99	771,161 55	10,940,204 56
Intérêts des capitaux amortis	606,249 »	3,430,489 50	313,592 50	4,352,331 »
Fonds d'amortissement de l'année 1912	2,227,223 02	11,978,558 49	1,086,754 05	15,292,535 56
Dotations et intérêts des années antérieures	19,699,245 93	133,160,189 53	11,020,453 20	163,879,888 66
	21,926,468 95	145,138,748 02	12,107,207 25	179,172,394 22

EMPLOI DES FONDS.

Coût des rachats effectués en 1912	2,227,136 31	11,481,868 63	1,168,850 57	14,877,855 51
Coût des rachats effectués antérieurement	18,993,314 42	101,958,625 39	9,769,438 46	130,721,378 27
	21,220,450 73	113,440,494 02	10,938,289 03	145,599,233 78
Attribution au Trésor des fonds demeurés sans emploi	142 79	144 95	110 34	398 08
Versements effectués antérieurement de ce chef	705,864 12	27,225,336 88	1,109,304 81	29,040,505 81
	21,926,457 64	140,665,975 85	12,047,704 18	174,640,137 67
Encaisse au 31 décembre 1912	11 31	4,472,742 17	59,503 07	4,532,256 55
	21,926,468 95	145,138,748 02	12,107,207 25	179,172,394 22

**CAPITAL NOMINAL DES TITRES RACHETÉS ET BRULÉS PUBLIQUEMENT
OU FRAPPÉS DU TIMBRE D'AMORTISSEMENT.**

DÉSIGNATION.	DETTES.			
	3 % (1 ^{re} série).	3 % (2 ^{me} série).	3 % (3 ^{me} série).	Totaux.
	541,311,675 »	2,872,286,182 22	257,320,400 »	3,670,918,257 22

TITRES RACHETÉS.

Titres rachetés pendant l'année 1912	2,637,400 »	13,546,600 »	1,387,700 »	17,591,700 »
Titres rachetés antérieurement	19,574,600 »	106,322,100 »	10,049,800 »	135,946,500 »
	22,232,000 »	119,868,700 »	11,437,500 »	153,538,200 »

TITRES BRULÉS OU ANNULÉS.

Titres brûlés.	17,203,400 »	92,011,900 »	9,043,100 »	118,260,400 »
Titres frappés du timbre : <i>Racheté pour l'amor-</i> <i>tissement.</i>	5,028,600 »	27,856,800 »	2,392,400 »	35,277,800 »
	22,232,000 »	119,868,700 »	11,437,500 »	153,538,200 »

ÉTAT COMPARATIF

*de la dette dotée d'un amortissement et de la portion de cette dette amortie
au 31 décembre 1912.*

1° Titres émis.	541,311,675 »	2,872,286,182 22	257,320,400 »	3,670,918,257 22
2° — amortis	22,232,000 »	119,868,700 »	11,437,500 »	153,538,200 »
3° — restant à amortir	519,079,675 »	2,752,417,482 22	245,882,900 »	3,517,380,057 22

Bruxelles, le 31 mars 1913.

*L'Administrateur-Directeur général
de la Trésorerie et de la Dette publique, chargé de la gestion
de la Caisse des dépôts et consignations,*

G. VAN CUTSEM.

ANNEXE N° 2.

SITUATION DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET

ACTIF.

Dépôts et

Trésor public.	{ Son compte courant	123,964,994 26	} 124,153,357 87
	{ Mandats en circulation,	188,363 61	

Fonds publics et dépôts

Caissier de l'État, S/C de cautionnements en fonds publics et dépôts de garantie en numéraire	66,639,073 16
Placements définitifs pour le compte de la Caisse générale d'épargne et de retraite	1,655,667,258 45
Cautionnements des membres des comptoirs agricoles, etc.	866,139 »
Dépôts de garantie effectués à la Caisse d'épargne en vertu de l'article 16 de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail.	15,000 »

Placement des

Caissier de l'État, S/C crédits et dispositions	483,307 96
---	------------

A REPORTER. 1,847,824,136 44

CONSIGNATIONS, AU 31 DÉCEMBRE 1912.

PASSIF.*consignations.*

Cautiounnements en numéraire de comptables et de contribuables	Inscrits fr. 48,043,020 74	} 49,800,620 74	} 49,937,380 87
	A inscrire 1,757,600 »		
Mandats émis pour remboursement de cautiounnements de comptables, restant à payer		136,760 13	
Cautiounnements en numéraire des entrepreneurs, adjudicataires, etc.	Inscrits fr. 9,618,311 40	} 10,923,261 75	} 10,979,627 36
	A inscrire 1,309,950 35		
Mandats émis pour remboursement de cautiounnements d'entrepreneurs, restant à payer		51,365 61	
Cautiounnements en numéraire versés en exécution de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail.	Inscrits fr. 250,000 »	}	} 250,000 »
	A inscrire »		
Consignations de toute nature			27,624,838 28
Cautiounnements de remplaçants.	Principal fr. 118,564 81	} 271,596 89	} 271,596 89
	Intérêts 153,032 08		
Mandats émis pour remboursement de cautiounnements de remplaçants, restant à payer		»	
Caisse de milice. (Rémunération des miliciens.) (Levée de 1871).			3,513 91
— — — (— 1872).			19,181 04
— — — (— 1873).			26,937 49
— — — (— 1874).			51,676 27
Fonds de prévision monétaire			12,495,863 47
Fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse (art. 11 de la loi du 10 mai 1900).			22,418,554 30
Fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi précitée du 24 décembre 1903		73,950 12	} 74,187 99
Mandats pour allocations dues à la suite d'accidents, restant à payer.		237 87	

de garantie en numéraire.

Cautiounnements en fonds publics de contribuables et d'adjudicataires; dépôts de garantie	Numéraire 1,109,006 50	} 37,475,106 50
	Fonds publics 36,366,100 »	
Cautiounnements en fonds publics belges et étrangers constitués en exécution de la loi précitée du 24 décembre 1903.		29,163,966 66
Caisse générale d'épargne et de retraite		1,656,548,397 15

fonds de dépôt.

Trésor public, S/C d'avances.	101,022,949 82
---------------------------------------	----------------

A REPORTER fr. 1,948,363,778 »

ACTIF.

REPORT. . . . fr. 1,847,824,136 14

Fonds nationaux représentant les capitaux de cautionnements et de consignations :

Fr. 6,210,198 14	capital nominal de titres à 2 1/2 % belge	acquis pour fr.	3,584,148 37
22,607,375 »	— 3 % — (1 ^{re} série)	—	22,138,619 48
63,691,415 72	— 3 % — (2 ^e série)	—	55,012,177 26
7,252,000 »	— 3 % — (3 ^e série)	—	7,344,169 80
280 »	d'obligations 4 % de la Caisse d'annuités	—	302 31
2,975 »	— 4 1/2 %	—	3,435 05
12,500 »	d'actions privilégiées Grand-Luxembourg	—	16,317 97

Fr. 99,776,743 86. fr. 88,099,170 24

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1871):

Fr. 3,513 91 livret de la Caisse d'épargne acquis pour fr. 3,513 91

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1872):

Fr. 19,181 04 livret de la Caisse d'épargne — 19,181 04

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1873):

Fr. 26,937 49 livret de la Caisse d'épargne — 26,937 49

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1874):

Fr. 51,676 27 livret de la Caisse d'épargne 51,676 27

Fonds de prévision monétaire :Fr. 4,806,500 » capital nominal de titres à 3 % belge (1^{re} série) acquis pour fr. 4,551,516 255,407,800 » — 3 % — (2^e série) — 5,194,855 762,674,500 » — 5 % — (3^e série) — 2,592,790 90

Fr. 12,888,800 » 12,339,162 91

Fr. 1,948,363,778 »

PASSIF.

REPORT. . . fr. 1,948,363,778 »

Fr. 1,948,363,778 »

Bruxelles, le 31 mars 1913

*L'Administrateur-Directeur général
de la Trésorerie et de la Dette publique, chargé de la gestion
de la Caisse des dépôts et consignations,*
G. VAN CUTSEM.

ANNEXE N° 3.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

Mouvement et situation du portefeuille.

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1912.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1912.
Caisse des dépôts et consignations :					
Titres 2 1/2 % belge.	6,225,423 66	172 48	6,225,598 14	15,400 »	6,210,198 14
— 3 % — (1 ^{re} série)	24,674,075 »	1,345,200 »	26,019,275 »	3,441,900 »	22,607,375 »
— 3 % — (2 ^e série)	64,344,415 72	5,639,300 »	69,983,715 72	6,292,300 »	63,691,415 72
— 3 % — (3 ^e série)	7,359,800 »	330,500 »	7,690,300 »	438,300 »	7,252,000 »
Obligations 4 % Caisse d'annuités . .	280 »	»	280 »	»	280 »
— 4 1/2 % —	2,975 »	»	2,975 »	»	2,975 »
Act. priv. de la G ^{de} C ^{ie} du Luxembourg.	13,000 »	»	13,000 »	500 »	12,500 »
	102,619,971 38	7,315,172 48	109,935,143 86	10,158,400 »	99,776,743 86

Caisse de milice. — Levée de 1871 :

Livret de la Caisse d'épargne	3,411 38	102 33	3,513 91	»	3,513 91
---------------------------------------	----------	--------	----------	---	----------

Caisse de milice. — Levée de 1872 :

Livret de la Caisse d'épargne	18,622 38	558 66	19,181 04	»	19,181 04
---------------------------------------	-----------	--------	-----------	---	-----------

Caisse de milice. — Levée de 1873 :

Livret de la Caisse d'épargne	26,152 93	784 56	26,937 49	»	26,937 49
---------------------------------------	-----------	--------	-----------	---	-----------

Caisse de milice. — Levée de 1874 :

Livret de la Caisse d'épargne	30,171 14	1,505 13	31,676 27	»	31,676 27
---------------------------------------	-----------	----------	-----------	---	-----------

Fonds de prévision monétaire :

Titres 3 % belge (1 ^{re} série)	4,028,300 »	778,200 »	4,806,500 »	»	4,806,500 »
— 3 % — (2 ^e série)	4,757,200 »	650,600 »	5,407,800 »	»	5,407,800 »
— 3 % — (3 ^e série)	2,457,300 »	217,200 »	2,674,500 »	»	2,674,500 »
	11,242,800 »	1,646,000 »	12,888,800 »	»	12,888,800 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1912	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1912.
Caisse générale d'épargne et de retraite :					
Titres 2 1/2 % belge	20,052,600 »	278,400 »	20,331,000 »	123,700 »	20,207,300 »
— 5 % — (1 ^{re} série).	131,003,600 »	7,154,600 »	138,158,200 »	5,756,700 »	132,401,500 »
— 5 % — (2 ^e série).	620,550,250 »	32,869,500 »	653,419,750 »	5,015,600 »	648,404,150 »
— 5 % — (3 ^e série).	104,236,000 »	1,046,200 »	105,282,200 »	545,200 »	104,737,000 »
Obligations 4 1/2 % Caisse d'annuités	128,200 »	»	128,200 »	1,000 »	127,200 »
— 4 % —	356,400 »	1,000 »	357,400 »	3,220 »	354,180 »
— 5 % —	19,585,300 »	1,000 »	19,586,300 »	268,700 »	19,317,600 »
— 2 1/2 % —	3,406,000 »	»	3,406,000 »	49,000 »	3,357,000 »
— 4 1/2 % Crédit communal	15,123,500 »	»	15,123,500 »	354,900 »	14,768,600 »
— 5 % —	75,988,800 »	»	75,988,800 »	751,000 »	75,237,800 »
— 5 % — 1861.	168,600 »	»	168,600 »	9,400 »	159,200 »
— 5 % — 1900 (rembours. en 35 ans).	2,327,000 »	»	2,327,000 »	46,500 »	2,280,500 »
— 5 % Crédit communal 1910- 1911 (remb. en 35 ans).	3,965,600 »	»	3,965,600 »	73,500 »	3,892,100 »
— 5 % Crédit communal 1910 (rembours. en 66 ans).	9,950,300 »	»	9,950,300 »	51,200 »	9,899,100 »
— 5 % Vicinaux (janv.-juil.).	989,600 »	2,000,000 »	2,989,600 »	5,800 »	2,983,800 »
— 5 % — (mai-nov.).	22,262,500 »	»	22,262,500 »	73,000 »	22,189,500 »
— 2 1/2 % —	3,936,840 »	»	3,936,840 »	25,560 »	3,911,280 »
— 5.60 % Prov. d'Anvers 1901.	808,000 »	»	808,000 »	23,000 »	785,000 »
— 5 % — 1891.	444,500 »	»	444,500 »	3,000 »	441,500 »
— 2 1/2 % — 1896.	1,850,500 »	»	1,850,500 »	19,000 »	1,831,500 »
— 2 1/2 % Brabant	6,676,000 »	»	6,676,000 »	373,000 »	6,303,000 »
— 2 1/2 % Flandre orientale	1,844,500 »	»	1,844,500 »	17,500 »	1,827,000 »
Obligations 4 1/2 % Prov. de Hainaut	47,500 »	»	47,500 »	5,500 »	42,000 »
— 5 1/2 % —	2,310,000 »	»	2,310,000 »	21,000 »	2,289,000 »
— 2 1/2 % Prov. de Liège 1894.	721,500 »	»	721,500 »	24,000 »	697,500 »
— 5 % Prov. de Namur 1886.	28,000 »	»	28,000 »	500 »	27,500 »
— 5.60 % — 1902.	426,000 »	»	426,000 »	11,000 »	415,000 »
— 5 % Alost 1891	776,000 »	»	776,000 »	7,500 »	768,500 »
Bons au porteur 5.75 % Andenne	210,000 »	»	210,000 »	210,000 »	»
— 4.20 % — 1912.	»	210,000 »	210,000 »	»	210,000 »
Obligations 5 % Anderlecht 1904	969,000 »	»	969,000 »	6,000 »	963,000 »
— 5 1/2 % Anderlecht 1907	979,000 »	»	979,000 »	4,000 »	975,000 »
— 5 1/2 % — 1909	3,744,500 »	304,000 »	4,048,500 »	17,500 »	4,031,000 »
A REPORTER. fr.	1,055,866,090 »	43,864,700 »	1,099,730,790 »	13,896,480 »	1,085,834,310 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1912.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1912.
REPORT . . . fr.	1,055,866,090 »	43,864,700 »	1,099,730,790 »	13,896,480 »	1,085,834,310 »
Bons au porteur 5.70 % Anvers 1910.	5,000,000 »	»	5,000,000 »	»	5,000,000 »
— 5.75 % Anvers .	300,000 »	»	300,000 »	300,000 »	»
Bons de caisse 4.20 % — .	»	300,000 »	300,000 »	»	300,000 »
Bons au porteur 3.75 % Berchem 1907.	600,000 »	»	600,000 »	600,000 »	»
— 4.25 % Berchem (juin-décembre).	500,000 »	»	500,000 »	»	500,000 »
— 4.25 % Berchem (févr.-août)	»	600,000 »	600,000 »	»	600,000 »
Obligations 2 1/4 % Blicke 1894. . .	608,000 »	»	608,000 »	5,500 »	602,500 »
— 3 % Blankenberghe 1885.	105,500 »	»	105,500 »	1,500 »	104,000 »
— 3 % — 1895.	29,500 »	»	29,500 »	500 »	29,000 »
— 3 % Borgerhout 1904. .	962,000 »	»	962,000 »	6,000 »	956,000 »
Bons au porteur 5 90 % — 1910. .	300,000 »	300,000 »	600,000 »	»	600,000 »
Obligations 2 1/2 % Bruges 1896. . .	10,333,500 »	»	10,333,500 »	47,000 »	10,286,500 »
— 3 % Charleroi 1880. . .	112,500 »	»	112,500 »	500 »	112,000 »
— 3 % — 1905. . .	1,445,500 »	»	1,445,500 »	9,500 »	1,436,000 »
— 2 1/2 % Courtrai 1897. . .	900,500 »	»	900,500 »	8,000 »	892,500 »
— 3 % Dinant 1902. . .	949,000 »	»	949,000 »	6,500 »	942,500 »
— 3 % Dison 1882. . .	248,500 »	»	248,500 »	2,500 »	246,000 »
— 2 1/2 % Etterbeek 1896. . .	1,518,000 »	»	1,518,000 »	15,000 »	1,503,000 »
— 3 % — 1902. . .	1,234,000 »	»	1,234,000 »	8,000 »	1,226,000 »
— 3 % Forest-lez-Bruxelles 1898.	399,400 »	»	399,400 »	3,100 »	396,300 »
— 3 % — 1905. . .	1,013,000 »	»	1,013,000 »	6,500 »	1,006,500 »
— 3 1/2 % 1910. . .	1,593,500 »	157,000 »	1,750,500 »	7,500 »	1,743,000 »
— 3 % Gand 1902. . .	9,994,000 »	»	9,994,000 »	68,000 »	9,926,000 »
Bons au porteur 3.85 % Gand 1910 .	7,000,000 »	»	7,000,000 »	»	7,000,000 »
— 3.60 % Herstal 1911. .	50,000 »	»	50,000 »	»	50,000 »
Obligations 3 % Ixelles 1880. . .	232,000 »	»	232,000 »	5,000 »	227,000 »
— 3 % — 1894. . .	1,111,500 »	»	1,111,500 »	1,000 »	1,110,500 »
— 2 1/2 % — 1895. . .	1,603,000 »	»	1,603,000 »	16,500 »	1,586,500 »
— 3 % — 1897. . .	974,000 »	»	974,000 »	8,000 »	966,000 »
— 3 % — 1902. . .	581,000 »	»	581,000 »	4,000 »	577,000 »
— 3 1/2 % — 1910. . .	1,021,000 »	1,024,000 »	2,045,000 »	8,500 »	2,036,500 »
— 3 % Laeken 1885 . . .	45,000 »	»	45,000 »	1,000 »	44,000 »
— 3 % — 1894 . . .	820,000 »	»	820,000 »	8,500 »	811,500 »
A REPORTER. . . fr.	1,107,449,990 »	46,245,700 »	1,153,695,690 »	15,044,580 »	1,138,651,110 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1912.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1912
REPORT. . . . fr.	1,107,449,990 »	46,245,700 »	1,153,695,690 »	15,044,580 »	1,138,651,110 »
Obligations 3 % Laeken 1902 . . .	3,993,000 »	»	3,993,000 »	16,000 »	3,977,000 »
— 3 % — 1905 . . .	1,478,000 »	»	1,478,000 »	2,500 »	1,475,500 »
— 3 1/2 % — 1910 . . .	2,528,500 »	»	2,528,500 »	10,000 »	2,518,500 »
— 2 1/2 % Ville de Liège 1885 . . .	98,800 »	»	98,800 »	10,960 »	87,840 »
— 3 % — 1860 . . .	20,100 »	»	20,100 »	1,600 »	18,500 »
— 3 % Lodelinsart 1895 . . .	225,500 »	»	225,500 »	1,000 »	224,500 »
— 3 % Lokeren 1891 . . .	350,500 »	»	350,500 »	4,000 »	346,500 »
— 3 1/2 % Louvain 1910 . . .	5,109,500 »	»	5,109,500 »	9,000 »	5,100,500 »
— 3 % Malines 1885 . . .	81,000 »	»	81,000 »	500 »	80,500 »
Bons de caisse 3 1/2 % Menin . . .	70,000 »	»	70,000 »	10,000 »	60,000 »
Bons au porteur 4.25 % Merxem 1909 . . .	300,000 »	100,000 »	400,000 »	»	400,000 »
Obligations 3 % Middelkerke . 1898 . . .	838,000 »	»	838,000 »	6,000 »	832,000 »
Bons au porteur 3.90 % — 1910 . . .	100,000 »	»	100,000 »	»	100,000 »
Obligations 3 % Ville de Namur 1887 . . .	123,500 »	»	123,500 »	2,500 »	121,000 »
— 2 1/2 % — 1894 . . .	337,500 »	»	337,500 »	2,000 »	335,500 »
— 3 % — 1898 . . .	577,000 »	»	577,000 »	3,000 »	574,000 »
— 3 % — 1905 . . .	387,500 »	»	387,500 »	4,000 »	383,500 »
— 3 % — 1907 . . .	3,773,000 »	»	3,773,000 »	10,000 »	3,763,000 »
Bons au porteur 4 1/4 % Overpelt 1911 . . .	30,000 »	»	30,000 »	»	30,000 »
Obligations 2 1/2 % Roulers 1895 . . .	1,322,500 »	»	1,322,500 »	16,500 »	1,306,000 »
— 3 % Saint-Gilles 1882 . . .	173,000 »	»	173,000 »	4,500 »	168,500 »
— 3 % — 1895 . . .	194,500 »	»	194,500 »	63,000 »	131,500 »
— 3 % — 1894 . . .	660,500 »	»	660,500 »	1,500 »	659,000 »
— 3 % — 1895 . . .	128,000 »	»	128,000 »	30,500 »	97,500 »
— 3 % — 1897 . . .	1,296,500 »	»	1,296,500 »	14,000 »	1,282,500 »
— 3 % — 1902 (avril-octobre). . .	2,041,000 »	»	2,041,000 »	11,000 »	2,027,000 »
— 3 % — 1902 (mars-sept.). . .	524,000 »	»	524,000 »	3,500 »	520,500 »
— 3 % — 1902 (15 mai-15 nov.). . .	6,061,000 »	»	6,061,000 »	42,000 »	6,019,000 »
Bons au porteur 3.75 % St-Gilles 1907 . . .	300,000 »	»	300,000 »	300,000 »	»
— 3.90 % Saint-Gilles 1909 . . .	1,000,000 »	»	1,000,000 »	»	1,000,000 »
— 4.25 % — 1912 . . .	»	300,000 »	300,000 »	»	300,000 »
Obligations 3 % St-Josse-ten-Noode 1881 . . .	481,000 »	»	481,000 »	6,500 »	474,500 »
— 3 % — 1894 . . .	34,000 »	»	34,000 »	»	34,000 »
— 3 % — 1902 . . .	306,000 »	»	306,000 »	2,000 »	304,000 »
A REPORTER. . . . fr.	1,142,393,390 »	46,645,700 »	1,189,039,090 »	15,635,640 »	1,173,403,450 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1912.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1912.
REPORT. . . . fr.	1,142,393,390 »	46,645,700 »	1,189,039,090 »	15,635,640 »	1,173,403,450 »
Obligations 2 1/2 % Schaerbeck 1897 .	1,022,000 »	»	1,022,000 »	9,500 »	1,012,500 »
— 3 % — 1894 .	901,500 »	»	901,500 »	4,000 »	897,500 »
— 3 % — 1902 .	630,500 »	»	630,500 »	4,500 »	626,000 »
— 3 % — 1904 .	10,712,000 »	»	10,712,000 »	31,000 »	10,681,000 »
Bons de caisse 3.75 % — 1907 .	5,000,000 »	»	5,000,000 »	5,000,000 »	»
Bons au porteur 4.25 % — 1908 .	5,000,000 »	»	5,000,000 »	»	5,000,000 »
— 5.90 % — 1909 .	5,000,000 »	»	5,000,000 »	»	5,000,000 »
— 4.20 % — 1911-1912 .	1,800,000 »	7,800,000 »	9,600,000 »	»	9,600,000 »
Obligations 5 % Spa 1905	492,000 »	»	492,000 »	2,000 »	490,000 »
— 4 % Thuin.	12,500 »	»	12,500 »	»	12,500 »
— 3 % Turnhout 1899. . . .	374,500 »	»	374,500 »	3,000 »	368,500 »
— 3 % Verviers 1893	706,000 »	»	706,000 »	8,500 »	697,500 »
Bons au porteur 3.90 % Waterloo 1910.	220,000 »	»	220,000 »	190,000 »	30,000 »
Obligations 3 % Watermael-Boitsfort. 1905.	1,052,000 »	»	1,052,000 »	6,500 »	1,045,500 »
Bons au porteur 3.90 % Watermael- Boitsfort 1910.	230,000 »	70,000 »	300,000 »	»	300,000 »
Obligations 3 1/2 % Wemmel. . . .	286,000 »	41,000 »	327,000 »	1,000 »	326,000 »
Bons au porteur 3.75 % Wenduyn s/Mer 1907.	200,000 »	»	200,000 »	»	200,000 »
— 4.25 % Wenduyn s/Mer 1908	200,000 »	»	200,000 »	»	200,000 »
Obligations 3.25 % Assurances générales.	8,000,000 »	»	8,000,000 »	»	8,000,000 »
— 3 1/2 % — — .	500,000 »	»	500,000 »	»	500,000 »
— 5 1/2 % Banque belge de chemins de fer.	2,523,500 »	»	2,523,500 »	27,500 »	2,496,000 »
— 3.20 % Crédit foncier	2,000,000 »	»	2,000,000 »	200,000 »	1,800,000 »
— 3 1/2 % —	2,700,000 »	»	2,700,000 »	»	2,700,000 »
— 3.60 % —	3,350,000 »	»	3,350,000 »	800,000 »	2,550,000 »
— 3.70 % —	2,250,000 »	800,000 »	3,050,000 »	»	3,050,000 »
— 4 % —	»	200,000 »	200,000 »	»	200,000 »
— 5 % Crédit foncier Sud- américain	2,000,000 »	1,000,000 »	3,000,000 »	752,000 »	2,248,000 »
— 3 % Galeries Saint-Hubert.	199,500 »	»	199,500 »	500 »	199,000 »
— 5 % Banque belge de prêts fonciers	3,700,000 »	»	3,700,000 »	»	3,700,000 »
— 4 % Banque sino-belge	3,000,000 »	»	3,000,000 »	»	3,000,000 »
A REPORTER. . . . fr.	1,206,452,390 »	56,846,700 »	1,263,009,090 »	22,675,640 »	1,240,333,450 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1912.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1912.
REPORT. . . . fr.	1,206,452,390 »	56,556,700 »	1,263,009,090 »	22,678,640 »	1,240,333,450 »
Obligations 3 1/2 % Société générale de Belgique	6,353,500 »	800,000 »	7,153,500 »	819,000 »	6,340,500 »
— 4 % Société hypothécaire belge-américaine	6,100,000 »	»	6,100,000 »	»	6,100,000 »
— 5 % Anvers-Gand	471,500 »	»	471,500 »	12,500 »	459,000 »
Actions privilégiées 3 % Anvers-Gand	355,000 »	»	355,000 »	8,000 »	347,000 »
Obligations 3 % Anvers-Rotterdam	5,709,500 »	»	5,709,500 »	67,000 »	5,642,500 »
— 3 % Braine-Gand	2,133,000 »	»	2,133,000 »	23,500 »	2,109,500 »
Actions privilégiées 3 % Bruxelles-Lille-Calais	2,233,500 »	»	2,233,500 »	22,000 »	2,231,500 »
Obligations 5 1/2 % Charleroi-frontière	531,500 »	»	531,500 »	17,000 »	514,500 »
— 4 % Chem. de fer au Brésil	7,330,000 »	»	7,330,000 »	54,500 »	7,275,500 »
— 4 1/2 % Chemin de fer du Congo (2 ^e série)	1,678,000 »	»	1,678,000 »	1,000 »	1,677,000 »
— 4 % Chemin de fer du Congo	7,867,500 »	»	7,867,500 »	10,500 »	7,857,000 »
— 5 % — — — — —	9,075,500 »	»	9,075,500 »	77,500 »	8,998,000 »
— 3 % Ecclou-Gand	577,500 »	»	577,500 »	8,000 »	569,500 »
— 5 % Est belge	5,601,500 »	»	5,601,500 »	106,500 »	5,495,000 »
— 3 % Flandre occidentale	4,788,000 »	»	4,788,000 »	110,500 »	4,677,500 »
Actions à revenu fixe 5 % Flandre occidentale	2,304,400 »	»	2,304,400 »	24,500 »	2,279,900 »
Obligations 5 % Haut et Bas-Flénu	20,000 »	»	20,000 »	4,000 »	16,000 »
Actions de capital 6 % —	11,000 »	»	11,000 »	»	11,000 »
Obligations 3 % Liège-Maestricht	1,305,500 »	»	1,305,500 »	17,000 »	1,288,500 »
— 3 % Liégeois-Limbourgeois	10,342,000 »	»	10,342,000 »	93,000 »	10,249,000 »
— 3 % Liégeois-Namurois	7,023,500 »	113,500 »	7,137,000 »	60,000 »	7,077,000 »
Actions à revenu fixe Liégeois-Namurois	17,090,500 »	»	17,090,500 »	»	17,090,500 »
Obligations 3 % Chem de fer de Maeseyck	545,000 »	»	545,000 »	39,000 »	506,000 »
— 3 % Malines-Terneuzen	1,729,000 »	»	1,729,000 »	15,500 »	1,713,500 »
— 3 % Mons-Hautmont	940,500 »	»	940,500 »	16,000 »	924,500 »
— 8 % — — — — —	1,355,500 »	»	1,355,500 »	18,500 »	1,337,000 »
— 3 % Namur-Liège 1 ^{re} et 2 ^{es}	8,880,500 »	»	8,880,500 »	185,500 »	8,695,000 »
— 5 % Nord belge	6,231,000 »	»	6,231,000 »	142,000 »	6,089,000 »
— 3 % Nord de la Belgique	6,733,000 »	»	6,733,000 »	74,000 »	6,659,000 »
— 5.00 % Chemins de fer réunis	3,333,000 »	»	3,333,000 »	54,500 »	3,278,500 »
— 5 % Sambre-et-Meuse	738,500 »	»	738,500 »	13,000 »	725,500 »
A REPORTER fr.	1,333,866,790 »	57,470,200 »	1,393,336,990 »	24,769,640 »	1,368,567,350 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1912.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1912.
REPORT . . . fr.	1,335,866,790 »	57,470,200 »	1,393,336,990 »	24,769,640 »	1,368,567,350 »
Obligations 4 % Sambre-et-Meuse . .	60,000 »	»	60,000 »	17,000 »	43,000 »
— 4 1/2 % — . . .	682,000 »	»	682,000 »	36,000 »	646,000 »
— 4 1/2 % sud-ouest brésiliens . .	1,750,000 »	»	1,750,000 »	»	1,750,000 »
— 5 % Tongres-Bilsen . . .	14,000 »	»	14,000 »	14,000 »	»
Actions privilégiées 3 % Tournai-Jurbise .	2,689,500 »	»	2,689,500 »	57,500 »	2,632,000 »
Obligations 4 % Entrepr. gén. de travaux .	1,019,000 »	»	1,019,000 »	42,000 »	977,000 »
— 4 1/2 % Tramways d'Agram . . .	666,500 »	»	666,500 »	»	666,500 »
— 4 % Tramways d'Anvers . . .	6,340,000 »	»	6,340,000 »	95,000 »	6,245,000 »
— 4 % — de Barcelone . . .	4,684,500 »	»	4,684,500 »	72,500 »	4,612,000 »
— 4 % — de Bologne . . .	941,000 »	»	941,000 »	9,000 »	932,000 »
— 3 % — bruxellois . . .	10,979,000 »	»	10,979,000 »	245,000 »	10,734,000 »
— 5.60 % — — . . .	8,998,500 »	»	8,998,500 »	135,000 »	8,863,500 »
— 4 % — — . . .	3,365,000 »	»	3,365,000 »	45,000 »	3,320,000 »
— 4 % — du Caire . . .	2,847,500 »	1,500,000 »	4,347,500 »	65,000 »	4,282,500 »
— 4 % Chem. de fer économ. 1892 (janvier-juillet) . . .	287,500 »	»	287,500 »	287,500 »	»
— 4 % Chem. de fer économ. 1909 (janvier-juillet) . . .	972,000 »	»	972,000 »	22,500 »	949,500 »
— 4 % Chem. de fer économ. (juin-décembre) . . .	3,020,000 »	»	3,020,000 »	285,500 »	2,734,500 »
— 4 % Tramways électriques en Espagne . . .	3,041,000 »	»	3,041,000 »	30,500 »	3,010,500 »
— 4 1/2 % Tramways et appli- cation d'électricité . . .	3,000,000 »	»	3,000,000 »	50,500 »	2,949,500 »
— 4 % Tramways florentins . . .	2,873,000 »	»	2,873,000 »	36,000 »	2,837,000 »
— 4 % — liégeois . . .	382,500 »	»	382,500 »	13,500 »	369,000 »
— 4 % — de Lille . . .	1,302,000 »	»	1,302,000 »	20,500 »	1,281,500 »
— 4 % — de Livourne . . .	2,562,500 »	»	2,562,500 »	19,500 »	2,543,000 »
— 4 % Milan-Bergame-Cré- mone . . .	1,230,500 »	»	1,230,500 »	1,230,500 »	»
— 4 % Compagnie mutuelle de Tramways . . .	986,500 »	»	986,500 »	16,000 »	970,500 »
— 5 % Tramways napolitains . . .	1,374,000 »	»	1,374,000 »	99,500 »	1,274,500 »
— 4 % — — . . .	1,650,500 »	»	1,650,500 »	21,000 »	1,629,500 »
— 4 1/2 % — d'Odessa . (juin-déc.) . . .	760,000 »	»	760,000 »	»	760,000 »
— 4 1/2 % — (janv.-juill.) . . .	2,600,000 »	»	2,600,000 »	»	2,600,000 »
— 3 1/2 % — piémontais . . .	1,112,500 »	»	1,112,500 »	12,000 »	1,100,500 »
À REPORTER . . . fr.	1,408,057,790 »	58,970,200 »	1,467,027,990 »	27,747,640 »	1,439,280,350 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1912.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1912.
REPORT . . . fr.	1,408,037,790 »	58,970,200 »	1,467,027,990 »	27,747,640 »	1,439,280,350 »
Obligations 4 % Tramways piémontais.	637,500 »	»	637,500 »	10,000 »	627,500 »
— 4 1/2 % — provinciaux de Naples	958,500 »	»	958,500 »	15,500 »	943,000 »
— 4 % — —	281,500 »	»	281,500 »	5,000 »	276,500 »
— 4 % Railways et Électricité.	4,718,500 »	»	4,718,500 »	45,000 »	4,673,500 »
— 4 % Tramways de Reims .	1,122,000 »	»	1,122,000 »	33,500 »	1,086,500 »
— privilégiées 4 % Tramways de Rostoff sur le Don . .	2,189,000 »	»	2,189,000 »	49,500 »	2,139,500 »
— 4 1/2 % Tramways de Sa- ratow	500,000 »	»	500,000 »	»	500,000 »
— 4 % Tramways de Tasch- kent	982,000 »	»	982,000 »	8,000 »	974,000 »
— 4 % Tramways de Turin .	1,925,000 »	»	1,925,000 »	46,000 »	1,879,000 »
— 5 % — —	92,500 »	»	92,500 »	9,000 »	83,500 »
— 4 % Chemins de fer secon- daires (janvier-juillet) .	2,038,500 »	»	2,038,500 »	197,500 »	1,841,000 »
— 4 % — (mars-septembre)	1 885,000 »	2,000,000 »	3,885,000 »	41,500 »	3,843,500 »
— 5 % Tramways de Varsovie.	212,000 »	»	212,000 »	36,500 »	175,500 »
— 4 % Tramways des pro- vinces de Vérone et Vicence	550,000 »	520,000 »	1,070,000 »	»	1,070,000 »
— 4 % Tramways verviétois .	761,000 »	»	761,000 »	23,000 »	738,000 »
— 4 1/2 % Angleur	365,000 »	»	365,000 »	130,500 »	234,500 »
— 4 % —	908,500 »	»	908,500 »	51,000 »	857,500 »
— 4 % Cockerill	1,835,000 »	»	1,835,000 »	40,000 »	1,795,000 »
— 4 % Marcinelle-Couillet .	2,000,000 »	»	2,000,000 »	»	2,000,000 »
— 5 % Providence	99,500 »	»	99,500 »	2,000 »	97,500 »
— 4 % —	323,000 »	»	323,000 »	4,500 »	318,500 »
— 5 % Charbonnages belges	1,090,000 »	»	1,090,000 »	10,000 »	1,080,000 »
— 4 1/2 % Charbon. de La Lou- vière et Sars-Longchamps	»	1,560,000 »	1,560,000 »	»	1,560,000 »
— 4 1/2 % Charbon du Poirier.	240,000 »	»	240,000 »	36,000 »	204,000 »
A REPORTER . . . fr.	1,433,771,790 »	63,050,200 »	1,496,821,990 »	28 543,640 »	1,468,278,350 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1912.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1912.
REPORT. . . fr.	1,433,771,790 »	63,030,200 »	1,496,821,990 »	28,543,640 »	1,468,278,330 »
Obligations 4 1/2 % Levant du Flénu .	5,000,000 »	»	5,000,000 »	»	5,000,000 »
— 5 % Produits au Flénu .	29,000 »	»	29,000 »	3,000 »	26,000 »
— 3 1/2 % Produits au Flénu.	865,000 »	»	865,000 »	70,000 »	795,000 »
— 4 % Vieille-Montagne .	4,531,000 »	»	4,531,000 »	293,000 »	4,238,000 »
— 3 1/2 % Val-Saint-Lambert.	1,700,000 »	»	1,700,000 »	100,000 »	1,600,000 »
— 4 % Glaces nationales belges.	302,500 »	»	302,500 »	33,500 »	269,000 »
— 4 % Gaz de Saint-Josse-ten- Noode	863,000 »	»	863,000 »	21,500 »	841,500 »
— 4 % Société anonyme de Herbes-le-Château. . .	412,000 »	»	412,000 »	10,000 »	402,000 »
— 3 % Quenast (1 ^{re} et 5 ^e séries).	102,000 »	»	102,000 »	45,000 »	57,000 »
— 3 % — 2 ^e série .	4,000 »	»	4,000 »	1,000 »	3,000 »
— 4 % Pap. de Saventhem (février-août)	250,000 »	»	250,000 »	50,000 »	200,000 »
— 4 % Pap. de Saventhem (31 mars-30 septembre) .	100,000 »	»	100,000 »	25,000 »	75,000 »
— 4 % Union des Papeteries.	519,000 »	»	519,000 »	18,000 »	501,000 »
— 4 % Vedrin	100,000 »	»	100,000 »	11,500 »	88,500 »
— 3 1/2 % Entrepôts libres d'Anvers (15 mai-15 nov.).	467,000 »	»	467,000 »	467,000 »	»
— 3 1/2 % Magasins généraux et Entrepôts libres d'An- vers (janvier-juillet) .	926,000 »	»	926,000 »	76,000 »	850,000 »
— 4 % Ateliers de construction H. Bollinckx.	400,000 »	»	400,000 »	80,000 »	320,000 »
— 3 1/2 % Compagnie des Wagons-Lits	1,128,500 »	»	1,128,500 »	40,000 »	1,088,500 »
— 4 % Eclairage et Chauffage par le gaz (mai-nov.). .	940,000 »	»	940,000 »	69,000 »	871,000 »
— 4 % — (mars-septembre).	3,851,500 »	»	3,851,500 »	71,000 »	3 780,500 »
— 4 % Société de gaz et d'élec- tricité du Hainaut. . . .	1,975,500 »	»	1,975,500 »	25,500 »	1,950,000 »
— 4 % Exploitation intercom- munale de l'Industrie du gaz et de l'électricité .	980,000 »	»	980,000 »	17,500 »	962,500 »
A REPORTER. . . . f.	1,459,217,790 »	63,050,200 »	1,522,267,990 »	30,071,140 »	1,492,196,850 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1912.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1912.
REPORT. . . . fr.	1,459,217,790 »	63,050,200 »	1,522,267,990 »	30,071,140 »	1,492,196,850 »
Obligations 4 1/2 % Eclairage électrique de Saint-Petersbourg. . . .	1,437,000 »	»	1,437,000 »	36,000 »	1,401,000 »
— 4 % Entreprises électriques	2,786,000 »	»	2,786,000 »	84,500 »	2,701,500 »
— 4 1/2 % Electricité du bas- sin de Charleroi	824,000 »	»	824,000 »	18,500 »	805,500 »
— 4 1/2 % Société d'électricité du Borinage.	492,000 »	»	492,000 »	9,000 »	483,000 »
— 4 % Compagnie électrique anversoise	2,305,000 »	917,000 »	3,222,000 »	147,500 »	3,074,500 »
— 4 % Compagnie générale des conduites d'eau	2,389,500 »	»	2,389,500 »	15,500 »	2,374,000 »
— 4 % Compagnie des eaux d'Utrecht	371,500 »	»	371,500 »	10,500 »	361,000 »
— 4 1/2 % Société anonyme de Minoteries et d'éleva- teurs à grains	»	5,000,000 »	5,000,000 »	»	5,000,000 »
— 4 % Société financière de transports et d'entreprises industrielles.	3,087,000 »	»	3,087,000 »	65,000 »	3,022,000 »
— 4 % Usine de désargenta- tion	2,249,000 »	»	2,249,000 »	131,000 »	2,118,000 »
Créances hypothécaires.	30,869,958 33	2,427,200 »	33,297,158 33	1,955,164 19	31,341 994 14
Prêts consentis aux sociétés ayant pour objet la construction ou l'achat d'habitations ouvrières	89,525,345 64	3,925,200 »	93,450,545 64	333,978 13	93,116,567 51
Prêts agricoles.	14,915,310 86	1,867,825 »	16,783,135 86	2,093,418 41	14,689,717 45
Annuités souscrites par les provinces et les communes	37,268 93	»	37,268 93	21,903 73	15,365 20
Annuités dues par divers	4,991,210 24	»	4,991,210 24	2,024,946 39	2,966,263 85
Cautionnements des comptoirs agri- coles, etc.	679 539 »	229,100 »	908,639 »	42,500 »	866,139 »
Dépôts de garantie (accidents du travail).	15,000 »	»	15,000 »	»	15,000 »
TOTAUX fr.	1,616,192,423 »	77,416,525 »	1,693,608,948 »	37,060,550 85	1,656,548,397 15

**DÉCLARATION de la Commission de surveillance sur le Rapport annuel
de M. le Ministre des Finances.**

La Commission de surveillance instituée près la Caisse d'amortissement et la Caisse des dépôts et consignations déclare qu'il résulte de sa vérification, à la date du 31 décembre 1912, que le portefeuille de ces deux institutions se composait, ainsi que cela se trouve constaté dans le rapport de M. le Ministre des Finances, des titres et valeurs ci-après :

	TITRES ET VALEURS		TOTAL
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du Gouvernement de cet établissement.	
A.			
Caisse des dépôts et consignations :			
Titres 2 $\frac{1}{2}$ % belge.	6,165,598 14	44,600 »	6,210,198 14
— 5 % — (1 ^{re} série)	18,967,075 »	3,640,300 »	22,607,375 »
— 3 % — (2 ^e série)	59,603,395 72	4,088,020 »	63,691,415 72
— 3 % — (5 ^e série)	6,000,000 »	1,252,000 »	7,252,000 »
Obligations 4 $\frac{1}{2}$ % Caisse d'annuités	»	2,975 »	2,975 »
— 4 % —	»	280 »	280 »
Actions privilégiées de la Grande Compagnie du Luxembourg.	»	12,500 »	12,500 »
	90,736,068 86	9,040,675 »	99,776,743 86
B.			
Caisse de milice. — Levée de 1871 :			
Livret de la Caisse d'épargne	3,513 91	»	3,513 91
C.			
Caisse de milice. — Levée de 1872 :			
Livret de la Caisse d'épargne	19,181 04	»	19,181 04
D.			
Caisse de milice. — Levée de 1873 :			
Livret de la Caisse d'épargne	26,937 49	»	26,937 49
E.			
Caisse de milice — Levée de 1874 :			
Livret de la Caisse d'épargne	51,676 27	»	51,676 27

F.	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du gouvernement de cet établissement.	
Caisse générale d'épargne et de retraite :			
Obligations 2 1/2 % belge	18,411,000 »	1,796,300 »	20,207,300 »
— 3 % — (1 ^{re} série).	126,000,000 »	6,401,500 »	132,401,500 »
— 3 % — (2 ^e série)	635,299,000 »	13,103,150 »	648,404,150 »
— 3 % — (3 ^e série).	103,000,000 »	1,737,000 »	104,737,000 »
— 4 1/2 % Caisse d'annuités	»	127,200 »	127,200 »
— 4 % — —	»	354,180 »	354,180 »
— 5 % — —	»	19,317,600 »	19,317,600 »
— 2 1/2 % — —	»	3,357,000 »	3,357,000 »
— 4 1/2 % Crédit communal	13,271,100 »	1,497,500 »	14,768,600 »
— 3 % — —	74,524,000 »	713,800 »	75,237,800 »
— 3 % — — 1861	»	159,200 »	159,200 »
— 3 % — — 1909 (remboursables en 35 ans)	2,280,500 »	»	2,280,500 »
— 3 % — — 1910-1911 (rembours. en 35 ans)	3,892,100 »	»	3,892,100 »
— 3 % — — 1910 (remboursables en 66 ans)	9,899,100 »	»	9,899,100 »
— 3 % Vicinaux (janvier-juillet).	»	2,983,800 »	2,983,800 »
— 3 % — (mai-novembre)	»	22,189,500 »	22,189,500 »
— 2 1/2 % —	»	3,911,280 »	3,911,280 »
— 3.60 % Province d'Anvers 1901	»	785,000 »	785,000 »
— 3 % — — 1891	»	441,500 »	441,500 »
— 2 1/2 % — — 1896	»	1,831,500 »	1,831,500 »
— 2 1/2 % Brabant	»	6,303,000 »	6,303,000 »
— 2 1/2 % Flandre orientale	»	1,827,000 »	1,827,000 »
Obligations 4 1/2 % Province de Hainaut	»	42,000 »	42,000 »
— 3 1/2 % — —	»	2,289,000 »	2,289,000 »
— 2 1/2 % — de Liège 1894	»	697,500 »	697,500 »
— 3 % — de Namur 1886.	»	27,500 »	27,500 »
— 3.60 % — — 1902.	»	415,000 »	415,000 »
— 3 % Alost 1891	»	768,500 »	768,500 »
Bons au porteur 4.20 % Andenne	»	210,000 »	210,000 »
Obligations 3 % Anderlecht 1904	»	963,000 »	963,000 »
— 3 1/2 % — 1907	»	975,000 »	975,000 »
— 3 1/2 % — 1908	»	4,031,000 »	4,031,000 »
Bons au porteur 3.70 % Anvers 1910	»	5,000,000 »	5,000,000 »
A REPORTER. . . . fr.	986,576,800 »	104,257,510 »	1,090,834,310 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du gouvernement de cet établissement.	
REPORT. fr.	986,576,800 »	104,257,510 »	1,090,834,310 »
Bons au porteur 4.20 % Anversais	»	300,000 »	300,000 »
— 4.25 % Berchem (juin-décembre)	»	500,000 »	500,000 »
— 4.25 % Berchem (février-août)	»	600,000 »	600,000 »
Obligations 2 1/2 % Binche 1894.	»	602,500 »	602,500 »
— 3 % Blankenberghe 1885	»	104,000 »	104,000 »
— 3 % — 1895	»	29,000 »	29,000 »
— 3 % Borgerhout 1904	»	956,000 »	956,000 »
Bons au porteur 5.90 Borgerhout 1910.	»	600,000 »	600,000 »
Obligations 2 1/2 % Bruges 1896.	»	10,286,500 »	10,286,500 »
— 3 % Charleroi 1880	»	112,000 »	112,000 »
— 3 % — 1905	»	1,436,000 »	1,436,000 »
— 2 1/2 % Courtrai 1897	»	892,500 »	892,500 »
— 3 % Dinant 1902	»	942,500 »	942,500 »
— 3 % Dison 1882	»	246,000 »	246,000 »
— 2 1/2 % Etterbeek 1896.	»	1,503,000 »	1,503,000 »
— 3 % — 1902	»	1,226,000 »	1,226,000 »
— 3 % Forest 1898.	»	396,300 »	396,300 »
— 3 % — 1905	»	1,006,500 »	1,006,500 »
— 3 1/2 % — 1910	»	1,743,000 »	1,743,000 »
— 3 % Gand 1902	»	9,926,000 »	9,926,000 »
Bons au porteur 3.85 % Gand 1910	»	7,000,000 »	7,000,000 »
Bons de caisse 5.60 % Herstal 1911.	»	50,000 »	50,000 »
Obligations 3 % Ixelles 1880.	»	227,000 »	227,000 »
— 3 % — 1894.	»	1,110,500 »	1,110,500 »
— 2 1/2 % — 1895.	»	1,586,500 »	1,586,500 »
— 3 % — 1897.	»	966,000 »	966,000 »
— 3 % — 1902.	»	577,000 »	577,000 »
— 3 1/2 % — 1910.	»	2,036,500 »	2,036,500 »
— 3 % Laeken 1885	»	44,000 »	44,000 »
— 3 % — 1894	»	811,500 »	811,500 »
— 3 % — 1902	»	3,977,000 »	3,977,000 »
— 3 % — 1905	»	1,475,500 »	1,475,500 »
— 3 1/2 % — 1910	»	2,518,500 »	2,518,500 »
A REPORTER. fr.	986,576,800 »	160,045,310 »	1,146,622,110 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du Gouvernement de cet établissement	
REPORT. fr.	986,576,800 »	160,045,310 »	1,146,622,110 »
Obligations 2 1/2 % Ville de Liège 1855	»	87,840 »	87,840 »
— 5 % — 1860	»	18,500 »	18,500 »
— 3 % Lodelinsart 1895	»	224,500 »	224,500 »
— 3 % Lokeren 1891	»	346,500 »	346,500 »
— 3 1/2 % Louvain 1910	»	5,100,500 »	5,100,500 »
— 3 % Malines 1885	»	80,500 »	80,500 »
Bons de caisse 3 1/2 % Menin	»	60,000 »	60,000 »
Bons au porteur 4.25 % Merxem 1909	»	400,000 »	400,000 »
Obligations 3 % Middelkerke 1898	»	832,000 »	832,000 »
Bons au porteur 3.90 % Middelkerke 1910	»	100,000 »	100,000 »
Obligations 3 % Ville de Namur 1887	»	121,000 »	121,000 »
— 2 1/2 % — 1894	»	335,500 »	335,500 »
— 3 % — 1898	»	574,000 »	574,000 »
— 3 % — 1905	»	383,500 »	383,500 »
— 5 % — 1907	»	3,763,000 »	3,763,000 »
Bons au porteur 4 1/4 % Overpelt 1911	»	30,000 »	30,000 »
Obligations 2 1/4 % Roulers 1895	»	1,306,000 »	1,306,000 »
— 3 % Saint-Gilles 1882	»	168,500 »	168,500 »
— 3 % — 1893	»	131,500 »	131,500 »
— 3 % — 1894	»	659,000 »	659,000 »
— 3 % — 1895	»	97,500 »	97,500 »
— 3 % — 1897	»	1,282,500 »	1,282,500 »
— 3 % — 1902 (avril-octobre)	»	2,027,000 »	2,027,000 »
— 3 % — 1902 (mars-septembre)	»	520,500 »	520,500 »
— 3 % — 1902 (15 mai-15 novembre)	»	6,019,000 »	6,019,000 »
— 3.90 % — 1909	»	1,000,000 »	1,000,000 »
Bons au porteur 4.25 % Saint-Gilles 1912	»	300,000 »	300,000 »
Obligations 3 % Saint-Josse-ten-Noode 1881	»	474,500 »	474,500 »
— 3 % — 1894	»	34,000 »	34,000 »
— 3 % — 1902	»	304,000 »	304,000 »
— 2 1/4 % Schaerbeek 1897	»	1,012,500 »	1,012,500 »
— 3 % — 1894	»	897,500 »	897,500 »
— 3 % — 1902	»	626,000 »	626,000 »
4 REPORTER fr.	986,576,800 »	189,362,650 »	1,175,939,450 »

		TITRES ET VALEURS		TOTAL.
		représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du GOUVERNEMENT de cet établissement.	
REPORT.	. fr	986,576,800	» 189,362,650	» 1,175,939,450
Obligations 3 % Schaerbeek	1904	»	10,681,000	» 10,681,000
Bons au porteur 4.25 % —	1908	»	5,000,000	» 5,000,000
— 5.90 % —	1909	»	5,000,000	» 5,000,000
— 4.20 % —	1911-1912	»	9,600,000	» 9,600,000
Obligations 5 % Spa 1905		»	490,000	» 490,000
— 4 % Thuin.		»	12,500	» 12,500
— 3 % Turnhout 1899		»	368,500	» 368,500
Obligations 5 % Verviers 1893		»	697,500	» 697,500
Bons au porteur 5.90 % Waterloo 1910		»	30,000	» 30,000
Obligations 3 % Watermael-Boitsfort		»	1,045,500	» 1,045,500
Bons au porteur 5.90 % Watermael-Boitsfort		»	300,000	» 300,000
Obligations 3 1/2 % Wemmel.		»	326,000	» 326,000
Bons au porteur 3.75 % Wenduyné-sur-Mer.		»	200,000	» 200,000
— 4.25 % —		»	200,000	» 200,000
Obligations 3.25 % Assurances générales.		»	8,000,000	» 8,000,000
— 3 1/2 % —		»	500,000	» 500,000
— 3 1/2 % Banque belge de chemins de fer		»	2,496,000	» 2,496,000
— 3.20 % Crédit foncier		»	1,800,000	» 1,800,000
— 3 1/2 % —		»	2,700,000	» 2,700,000
— 3.60 % —		»	2,550,000	» 2,550,000
— 3.70 % —		»	3,050,000	» 3,050,000
— 4 % —		»	200,000	» 200,000
— 5 % Crédit foncier Sud-américain		»	2,248,000	» 2,248,000
— 3 % Galeries Saint-Hubert		»	199,000	» 199,000
— 5 % Banque belge de prêts fonciers.		»	3,700,000	» 3,700,000
— 4 % Banque sino-belge.		»	3,000,000	» 3,000,000
— 3 1/2 % Société générale de Belgique.		»	6,340,500	» 6,340,500
— 4 % Société hypothécaire belge-américaine		»	6,100,000	» 6,100,000
— 3 % Anvers-Gand		»	459,000	» 459,000
Actions privilégiées 3 % Anvers-Gand		»	347,000	» 347,000
Obligations 3 % Anvers-Rotterdam.		»	5,642,500	» 5,642,500
— 3 % Braine-le-Comte à Gand.		»	2,109,500	» 2,109,500
Actions privilégiées 3 % Bruxelles-Lille-Calais.		»	2,231,500	» 2,231,500
A REPORTER.	. fr.	986,576,800	» 276,986,650	» 1,263,563,450

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du GOUVERNEUR de cet établissement.	
REPORT. fr.	986,576,800 »	276,986,650 »	1,263,563,450 »
Obligations 5 1/2 % Charleroi-frontière	»	514,500 »	514,500 »
— 4 % Chemins de fer au Brésil	»	7,275,500 »	7,275,500 »
— 4 1/2 % Chemin de fer du Congo (2 ^e série).	»	1,677,000 »	1,677,000 »
— 4 % — — — — —	»	7,857,000 »	7,857,000 »
— 3 % — — — — —	»	8,998,000 »	8,998,000 »
— 5 % Ecluse Gand.	»	569,500 »	569,500 »
— 3 % Est belge.	»	5,495,000 »	5,495,000 »
— 5 % Flandre occidentale	»	4,677,500 »	4,677,500 »
Actions à revenu fixe 3 % Flandre occidentale	»	2,279,900 »	2,279,900 »
Obligations 5 % Haut et Bas-Flénu	»	16,000 »	16,000 »
Actions de capital 6 % Haut et Bas-Flénu.	»	11,000 »	11,000 »
Obligations 3 % Liège-Maestricht	»	1,288,500 »	1,288,500 »
— 5 % Liégeois-Limbourgeois	»	10,249,000 »	10,249,000 »
— 5 % Liégeois-Namurois.	»	7,077,000 »	7,077,000 »
Actions à revenu fixe Liégeois-Namurois	»	17,090,500 »	17,090,500 »
Obligations 3 % Chemin de fer de Maeseyck.	»	506,000 »	506,000 »
— 5 % Malines-Terneuzen	»	1,713,500 »	1,713,500 »
— 3 % Mons-Hautmont	»	924,500 »	924,500 »
— 8 % — — — — —	»	1,337,000 »	1,337,000 »
— 5 % Namur-Liège (1 ^{re} et 2 ^{me} séries)	»	8,695,000 »	8,695,000 »
— 5 % Nord belge	»	6,089,000 »	6,089,000 »
— 5 % Nord de la Belgique	»	6,659,000 »	6,659,000 »
— 5.60 % Chemins de fer réunis	»	3,278,500 »	3,278,500 »
— 5 % Sambre-et-Meuse	»	725,500 »	725,500 »
— 4 % — — — — —	»	43,000 »	43,000 »
— 4 1/2 % — — — — —	»	646,000 »	646,000 »
— 4 1/2 % Sud-ouest brésiliens	»	1,750,000 »	1,750,000 »
Actions privilégiées 3 % Tournai-Jurbise	»	2,632,000 »	2,632,000 »
Obligations 4 % Entreprise générale de travaux	»	977,000 »	977,000 »
— 4 1/2 % Tramways d'Agram	»	666,500 »	666,500 »
— 4 % — — d'Anvers	»	6,245,000 »	6,245,000 »
— 4 % — — de Barcelone	»	4,612,000 »	4,612,000 »
A REPORTER. fr	986,576,800 »	399,562,050 »	1,386,138,850 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du Gouvernement de cet établissement.	
Revenu fr.	986,576,800 »	399,562,050 »	1,386,138,850 »
Obligations 4 % Tramways de Bologne	»	932,000 »	932,000 »
— 3 % — bruxellois	»	10,734,000 »	10,734,000 »
— 3.60 % — —	»	8,863,500 »	8,863,500 »
— 4 % — —	»	3,320,000 »	3,320,000 »
— 4 % — du Caire	»	4,282,500 »	4,282,500 »
— 4 % Chemins de fer économiques 1909 (janv.-juil.)	»	949,500 »	949,500 »
— 4 % — — 1900-1907 (juin-déc.)	»	2,734,500 »	2,734,500 »
— 4 % Tramways électriques en Espagne	»	3,010,500 »	3,010,500 »
— 4 1/2 % Société générale de Tramways et d'ap- plications d'électricité	»	2,949,500 »	2,949,500 »
— 4 % Tramways florentins	»	2,837,000 »	2,837,000 »
— 4 % — liégeois	»	369,000 »	369,000 »
— 4 % — de Lille	»	1,281,500 »	1,281,500 »
— 4 % — de Livourne	»	2,543,000 »	2,543,000 »
— 4 % Compagnie mutuelle de Tramways	»	970,500 »	970,500 »
— 5 % Tramways napolitains	»	1,274,500 »	1,274,500 »
— 4 % — —	»	1,629,500 »	1,629,500 »
— 4 1/2 % — d'Odessa (juin-décembre)	»	760,000 »	760,000 »
— 4 1/2 % — — (janvier-juillet)	»	2,600,000 »	2,600,000 »
— 3 1/2 % — piémontais	»	1,100,500 »	1,100,500 »
— 4 % — —	»	627,500 »	627,500 »
— 4 1/2 % — provinciaux de Naples	»	943,000 »	943,000 »
— 4 % — —	»	276,500 »	276,500 »
— 4 % — de Reims	»	1,086,500 »	1,086,500 »
— 4 % Railways et Électricité	»	4,673,500 »	4,673,500 »
— 4 % Tramways de Rostoff sur le Don	»	2,139,500 »	2,139,500 »
— 4 1/2 % Tramways et éclairage de Saratow	»	500,000 »	500,000 »
— 4 % — de Tachkent	»	974,000 »	974,000 »
— 4 % — de Turin	»	1,879,000 »	1,879,000 »
— 5 % — —	»	83,500 »	83,500 »
— 4 % Chemins de fer secondaires (janvier-juillet)	»	1,841,000 »	1,841,000 »
— 4 % — — (mars-sept.)	»	3,843,500 »	3,843,500 »
A REPORTER fr.	986,576,800 »	471,571,050 »	1,458,147,850 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration de convergence de cet établissement	
REPORT. fr.	986,576,800 »	471,571,050 »	1,458,147,850 »
Obligations 5 % Tramways de Varsovie	»	175,500 »	175,500 »
— 4 % — des provinces de Vérone et Viceence	»	1,070,000 »	1,070,000 »
— 4 % — verviétois	»	738,000 »	738,000 »
— 4 1/2 % Angleur	»	234,500 »	234,500 »
— 4 % —	»	857,500 »	857,500 »
— 4 % J. Cockerill	»	1,795,000 »	1,795,000 »
— 4 % Marcinelle-Couillet (G ^{1re})	»	2,000,000 »	2,000,000 »
— 5 % Providence	»	97,500 »	97,500 »
— 4 % —	»	318,500 »	318,500 »
— 3 % Charbonnages belges	»	1,080,000 »	1,080,000 »
— 4 1/2 % Charbonnages de La Louvière et Sars- Longchamps	»	1,560,000 »	1,560,000 »
— 4 1/2 % — du Poirier	»	204,000 »	204,000 »
— 4 1/2 % Levant du Flénu	»	5,000,000 »	5,000,000 »
— 5 % Produits au Flénu	»	26,000 »	26,000 »
— 3 1/2 % —	»	793,000 »	793,000 »
— 4 % Vieille-Montagne	»	4,238,000 »	4,238,000 »
— 3 1/2 % Cristalleries du Val-Saint-Lambert	»	1,600,000 »	1,600,000 »
— 4 % Glaces nationales belges	»	269,000 »	269,000 »
— 4 % Gaz de Saint-Josse-ten-Noode	»	841,500 »	841,500 »
— 4 % Merbes-le-Cbâteau	»	402,000 »	402,000 »
— 5 % Quenast (1 ^{re} et 3 ^e séries).	»	57,000 »	57,000 »
— 5 % — (2 ^e série)	»	3,000 »	3,000 »
— 4 % Papeteries de Saventhem (février-août)	»	200,000 »	200,000 »
— 4 % — — (31 mars-30 sept.).	»	75,000 »	75,000 »
— 4 % Union des Papeteries	»	501,000 »	501,000 »
— 4 % Veulin	»	88,500 »	88,500 »
— 5 1/2 % Magasins généraux et Entrepôts libres d'Anvers (janvier-juillet)	»	850,000 »	850,000 »
— 4 % Ateliers H. Bollinckx	»	320,000 »	320,000 »
— 3 1/2 % Compagnie des Wagons-Lits	»	1,088,500 »	1,088,500 »
— 4 % Eclairage et Chauffage par le gaz (mai- novembre)	»	871,000 »	871,000 »
— 4 % — (mars-septembre)	»	3,780,500 »	3,780,500 »
— 4 % Société de gaz et d'électricité du Hainaut	»	1,950,000 »	1,950,000 »
A REPORTER. fr.	986,576,800 »	504,657,550 »	1,491,234,350 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du GOUVERNEUR de cet établissement.	
Report. fr.	986,576,800 »	504,657,550 »	1,491,234,350 »
Obligations 4 % Société centrale pour l'exploitation inter- communale de l'Industrie du gaz et de l'électricité	»	962,500 »	962,500 »
— 4 % Eclairage électrique de Saint-Petersbourg.	»	1,401,000 »	1,401,000 »
— 4 % Société générale belge d'entreprises élec- triques	»	2,701,500 »	2,701,500 »
— 4 1/2 % Electricité du bassin de Charleroi.	»	805,500 »	805,500 »
— 4 1/2 % Société d'électricité du Borinage	»	483,000 »	483,000 »
— 4 % Compagnie électrique anversoise	»	3,074,500 »	3,074,500 »
— 4 % Compagnie générale des conduites d'eau	»	2,374,000 »	2,374,000 »
— 4 % Compagnie des eaux d'Utrecht	»	361,000 »	361,000 »
— 4 1/2 % Société anonyme de Minoteries et d'élé- vateurs à grains	»	5,000,000 »	5,000,000 »
— 4 % Société financière de transports et d'entre- prises industrielles.	»	3,022,000 »	3,022,000 »
— 4 % Usine de désargement	»	2,418,000 »	2,418,000 »
Cautionnements des comptoirs agricoles, etc.	»	866,139 »	866,139 »
Dépôts de garantie (accidents du travail)	»	15,000 »	15,000 »
	986,576,800 »	527,841,689 »	1,514,418,489 »

G

Fonds de provision monétaire :

Titres 3 % belge (1 ^{re} série)	4,000,000 »	806,500 »	4,806,500 »
— 3 % — (2 ^e série).	4,500,000 »	907,800 »	5,407,800 »
— 3 % — (3 ^e série).	2,000,000 »	674,500 »	2,674,500 »
	10,500,000 »	2,388,800 »	12,888,800 »

H

Caisse d'amortissement :

Titres 3 % belge (1 ^{re} série)	»	1,390,000 »	1,390,000 »
— 3 % — (2 ^e série)	»	2,012,800 »	2,012,800 »
— 3 % — (3 ^e série)	»	605,300 »	605,300 »
	»	4,008,100 »	4,008,100 »

Elle déclare en outre que les vérifications auxquelles elle a procédé trimestriellement ont permis d'établir, chaque fois, la conformité du portefeuille avec les états de situation de ces institutions.

La Commission a arrêté, de concert avec le délégué de M. le Ministre des Finances, le 31 décembre 1912, en conformité de l'article 43 de l'arrêté royal du 2 novembre 1848, les écritures du Journal et du Grand-Livre de l'année 1911, ainsi que le Journal de l'année 1912, en ce qui concerne les opérations de la Trésorerie et de la Dette publique.

Bruxelles, le 7 avril 1913.

(Signé) BOURGEOIS.
MESENS.
DUPRET.
HARMIGNIE.
VAN DER REST.

